

Le Parti libéral du Québec et le débat constitutionnel

L'ancien président de la commission politique du PLQ (de 1979 à 1982), M. Yvan Allaire, suggère aux militants du parti de s'interroger sur la qualité et la fragilité du large consensus d'opinion au Québec, quant à la voie à suivre. On pourra aisément reprocher au PLQ, précise-t-il, d'avoir trop aisément enfourché la monture débridée de l'opinion publique.

Page B-10

L'OPEP tentera de répartir les quotas de l'Irak et du Koweït

Les pays de l'OPEP, qui se réunissent lundi à Genève, sont unanimes à vouloir réduire leur production de pétrole afin d'éviter une chute des cours, mais la répartition de l'effort risque d'être compliquée par le nouveau rapport de forces de l'après-guerre dans le Golfe, selon des analystes. Les perspectives du marché pétrolier au deuxième trimestre seront examinées

Page B-5

Vingt ans après être parti de rien

La publicité, c'est comme les contes de fées. Une table, un téléphone, un annuaire, trois piastres, et ça peut mener loin. Exemple : Yvon Martin, président de Publicité Martin, troisième agence québécoise et 20 ans cette année. Santé et prospérité. Notre chroniqueur nous convie à un retour en arrière, en 1971 donc.

Page B-3

Vieux journaux demandés

Pour éviter la pénurie, le Québec devra importer des États-Unis une quantité considérable de vieux papiers

Claude Turcotte

L'INDUSTRIE des pâtes et papiers vit une transformation profonde et inévitable à cause des pressions sociales, écologiques et économiques en faveur du recyclage des vieux papiers. La période de transition qui ne fait que commencer suscite certaines inquiétudes parce qu'on ne peut pas répondre à toutes les questions que cette mutation soulève.

En grande partie, c'est l'industrie du papier journal qui est remise en cause, puisque le recyclage se pratique depuis déjà longtemps dans le secteur des cartons et des papiers sanitaires. Une cinquantaine d'usines sur 110 au Canada utilisent déjà en tout ou en partie des fibres secondaires, c'est-à-dire des papiers et cartons recyclables; on parle de 93 % dans le cas des cartons et de 40 % dans les papiers sanitaires, mais de seulement 2 % pour les papiers fins, les papiers d'impression et le papier journal, ce qui donne une moyenne générale d'utilisation de 10 % de fibres secondaires pour l'ensemble de l'industrie des pâtes et papiers. Le Canada arrive en fait presque au dernier rang parmi les pays producteurs quant à la récupération, d'une part, et l'utilisation, d'autre part, des fibres secondaires. Six ou sept pays ont un taux d'utilisation qui est de 50 % ou plus. La Corée et les Pays-Bas atteignent un taux d'utilisation de 70 %. Curieusement, on exporte même des vieux papiers d'ici jusqu'en Corée et autres pays du Sud-Est asiatique.

Pour l'heure, une seule usine canadienne de papier journal recycle les vieux papiers. Elle est située à Thorold, en Ontario, et elle a une capacité annuelle de production de 310 000 tonnes, contenant 55 % de fibres secondaires. Pour cela, elle a un besoin annuel de 195 000 tonnes de vieux journaux et magazines. La Compagnie de papier Québec & Ontario en est propriétaire. Il y a en revanche huit usines de papier journal aux États-Unis qui pratiquent déjà le recyclage.

Cette situation va cependant changer considérablement au cours des deux prochaines années et encore davantage d'ici la fin de la décennie. On connaît neuf projets fermes au Canada, dont quatre au Québec, de construction d'usines de désencrage, c'est-à-dire dotées d'une technologie permettant de retirer les encres dans les vieux journaux et magazines et de récupérer environ 85 %



PHOTO JACQUES NADEAU

Une vue d'un centre de récupération de vieux papiers de la région de Montréal.

des fibres, lesquelles sont ensuite recyclées dans la production d'un nouveau papier journal tout neuf. L'installation de toutes ces usines devrait être complétée d'ici la fin de 1992. Les projets québécois sont ceux de Produits forestiers canadiens à Gatineau (335 000 tonnes), de Cascades à Cap-de-la-Madeleine (105 000 tonnes), de Kruger à Bromptonville (60 000 tonnes) et de Stone-Consolidated à Shawinigan. D'autres projets d'usines de désencrage devraient être annoncés dans les mois et années à venir. Les Américains se proposent de construire au moins sept usines de même type d'ici 1995.

Pénurie de fibres secondaires

En ne considérant que les projets confirmés, la demande de fibres secondaires aura connu une augmen-

tation de 66 % au Canada entre 1989 et 1993. Pour la seule production de papier journal, la demande aura passé de 195 000 tonnes à 1,3 million de tonnes. Aux États-Unis, la demande aura fait un bond de 1 million de tonnes, si bien qu'au total, il faudra 2 millions de tonnes de fibres secondaires de plus que maintenant pour répondre à la demande des usines de désencrage. Cette perspective rend plus d'un pdg nerveux dans les papeteries canadiennes. Un sondage effectué l'an passé montrait que la moitié des dirigeants d'usines s'inquiétaient de la disponibilité à long terme de vieux journaux.

L'industrie canadienne produit environ 12 millions de tonnes de papier journal par année, dont près de 11 millions de tonnes pour les marchés d'exportation. Brian McClay, de l'As-

sociation canadienne des producteurs de pâtes et papiers (ACPPP), prévoit qu'on pourrait commencer à manquer de fibres secondaires à partir de 1993. Cette menace de pénurie découle de deux facteurs majeurs. D'abord, la plus grande partie de ce papier est exportée dans les grands centres de consommation américains; ensuite, la faible densité de population au Canada rend la récupération plus difficile et plus coûteuse. Globalement, le Canada ne consomme que 30 % de tous les papiers qu'il produit et même si l'on parvenait à récupérer tout ce papier, cela ne permettrait qu'un taux d'utilisation de 30 % dans les usines ayant la vocation de recyclage. Selon Bruce Kerr, de Kruger, on ramasse actuellement environ 33 % des vieux journaux consommés au Canada.

Dans deux ans, on devrait avoir mis en place un système qui permettra de récupérer à peu près 52 % des papiers journaux et couchés (magazines) consommés au Canada. Les usines auraient alors un taux d'utilisation de vieux papiers d'à peine 15 %.

Pour le moment, l'industrie se retrouve en pleine transition et cela donne lieu à une certaine cacophonie. D'une part, il y a une société de consommation qui a encore largement l'habitude de tout envoyer à la poubelle, mais qui se familiarise peu à peu avec la récupération collective; d'autre part, il y a les industries qui se préparent à pratiquer le recyclage sur une base industrielle, ce qui implique l'assurance d'avoir accès en permanence à des quantités énormes de fibres secondaires, à des prix stables. Il y a indiscutablement

une dimension financière de première importance, puisque la construction d'une usine de désencrage nécessite un investissement qui se situe entre 50 et 80 millions \$.

Un bon système de récupération

Il faut donc mettre en place un système de récupération très fiable et efficace, qui n'existe pas maintenant. Il reste encore à arrimer parfaitement la récupération et l'utilisation. On voit des cas où un service de récupération est interrompu parce qu'il n'y a pas d'entreprise apte à recycler les déchets ramassés. La municipalité de Rosemère l'aurait fait récemment. On raconte même que sur l'île de Montréal de pleins camions remplis de déchets destinés au

Voir page B-2 : papier

Des taux élevés plus tôt auraient permis d'éviter la récession — John Crow



John Crow

OTTAWA (PC) — La Banque du Canada a contribué à l'avènement de la présente période de récession parce qu'elle n'a pas haussé les taux d'intérêt à des niveaux encore plus élevés à la fin des années 80, a déclaré hier le gouverneur de la banque John Crow.

M. Crow, qui a été la cible de multiples critiques pour avoir, au début de 1990, porté les taux d'intérêt à leur niveau le plus élevé depuis dix ans, a affirmé au cours d'une conférence de presse qu'il aurait dû les pousser encore plus haut pour empêcher les Canadiens de se livrer à des dépenses extravagantes.

« Je crois que le fait de ne pas avoir adopté une politique monétaire plus stricte durant cette période a contribué à la dégringolade et donc, jusqu'à un certain point, à la récession », a dit M. Crow.

Mais, a-t-il ajouté, il y a eu toute

Voir page B-2 : Crow

Les banques subissent une baisse de leur rendement

Serge Truffaut

LA PERFORMANCE de l'ensemble des grandes banques canadiennes a perdu de son lustre au cours du premier trimestre du présent exercice financier.

La publication quasi simultanée des résultats enregistrés lors du premier trimestre terminé le 31 janvier dernier indique en effet que le rendement de l'ensemble des actionnaires de la Banque Royale a été de 15 %, en baisse de près de 6 % par rapport à la période correspondante l'an dernier (il était de 21 %). Celui de la Banque Toronto-Dominion a été de 11 % en baisse de plus de 5 %, celui de la Banque Nationale a été 13,4 %, en baisse de plus de 5 %, celui de la CIBC a été de 14 %, en baisse de 4 %, alors que celui de la Banque Scotia fut de 15 %, en baisse de 3 %.

Dans le cas de la Banque de Montréal, le recul observé fut, comparativement aux autres institutions concurrentes, moins important. Le rendement obtenu fut en effet de 15 %, soit une diminution d'à peine plus de 1 %. Au cours de ce premier trimestre 1991, la Banque de Montréal a enregistré un profit net de 139 millions \$, soit un repli de 2 millions \$ seulement par rapport aux mois correspondants de 1990.

La Banque Royale a dégagé un bénéfice net de 232 millions \$, soit une diminution de 15 %. À la Banque Scotia, il fut de 140 millions \$ en baisse de 5 %, à la Banque TD il fut de 126 millions \$, soit un net recul de 27 % sur l'an dernier, à la CIBC il fut de 199 millions \$, soit un recul de 9 %, pendant que la Banque Nationale réalisait un profit net de 55 millions \$, soit 15 millions \$ de moins qu'au terme du trimestre de l'an dernier.

Fait notable, les revenus générés par les firmes de courtage en valeurs mobilières ont fait, dans certains cas, un bond appréciable. Ainsi, la filiale de CIBC dans cette sphère d'activités, Wood Gundy, est passée d'une perte de 3 millions \$ à un bénéfice net de 8 millions \$ au 31 janvier 1991.

À la Banque de Montréal, la maison Nesbitt Thomson a vu son bénéfice net faire un bon petit pas en avant pour passer d'un maigre 1,4 million \$ à 2,6 millions \$. Dans tous les autres cas, et même si on n'a pas effectué une ventilation des bénéfices, on a indiqué que les divisions valeurs mobilières de la Banque Royale, de la Banque TD et de la Banque Nationale étaient restées pratiquement au même point que l'an dernier.

Sur la foi des performances réali-

Voir page B-5 : banques

CAHIER SPÉCIAL

SÉRIE SERVICES aux entreprises, Cahier no. 2.

ASSURANCES ET ENTREPRISES

PARUTION LE 22 MARS DANS LE DEVOIR

Assurance-vie, assurance de dommages (feu et vol), assurance-automobile, assurance-responsabilité, assurance-groupe...

Une perspective pratique et concrète pour une meilleure prise de décision.

Réservation publicitaire: 842-9645
Date de tombée: 14 mars

LA VIE ECONOMIQUE

Le Mouvement Desjardins souhaite soutenir l'implantation de banques coopératives en Pologne

Claude Turcotte

LA SOCIÉTÉ de développement international Desjardins (SDID) est confiante de signer le mois prochain un premier contrat comme consultant en Pologne sur un projet de privatisation de banques coopératives dans deux régions. C'est ce qu'a mentionné Ghislain Paradis, pdg de la SDID, qui était hier le conférencier invité au premier déjeuner-causerie de la nouvelle Chambre de commerce Canada-Pologne.

Ce contrat, d'une durée de trois ans, aura été précédé de toute une série de consultations, dont trois missions en Pologne, l'une gouvernementale et deux autres par les experts de la SDID. Divers travaux d'analyse ont également été effectués et M. Paradis se dit confiant de voir très bientôt la signature de ce contrat, dont les bailleurs de fonds seront le Mouvement Desjardins, les gouvernements du Canada et du Québec, ainsi que la Banque Mondiale.

La SDID interviendra à deux niveaux. Elle participera sur le plan national à des discussions stratégiques pour renforcer, s'il y a lieu, une institution nationale à être créée ou réorientée. M. Paradis souligne cependant que « le sable est mouvant de ce côté ». Il y aura en second lieu

une intervention au niveau régional. « Nous sommes d'avis, explique le président, que c'est dans le champ, loin de la bureaucratie, que l'on connaît un pays et sa population ».

Contrairement à ce qu'on aurait pu attendre à la veille de la signature d'un contrat, M. Paradis a complètement évité de brosser un tableau rose ou flatteur de la situation en Pologne. Même si le gouvernement polonais et l'ensemble de la population souhaitent un redressement économique majeur et très rapide, M. Paradis avoue qu'il se donne cinq ans avant de faire des prédictions sur les chances de réussite du virage économique visé. « Le Polonais ordinaire ne peut pas jauger l'ampleur des transformations à faire », constate-t-il.

Pour sa part, la SDID a d'abord considéré une liste de projets possibles auxquels elle pourrait apporter son expertise. Il s'agissait ensuite de choisir les cas les plus susceptibles de réussir, ce qui est très difficile dans une société en pleine ébullition. « Nous avons pris des risques et nous verrons ce que cela donnera dans dix ans », ajoute le président. La SDID a cherché tout de même à repérer les leaders les plus dynamiques de la société polonaise, soit ceux qui ont le plus de chances de s'adapter dans un contexte changeant. Et qui donc ? « Nous nous sommes branchés sur

l'équipe de Walesa et les leaders de Solidarité rurale ».

De toute évidence, la contribution de la SDID est bien modeste dans le cadre d'un apport qui doit venir de partout. La réforme globale polonaise est beaucoup tributaire de l'évolution du bloc soviétique et de son virage économique. Il faut compter aussi sur l'appui des pays industrialisés. M. Paradis, qui a pu dans le cadre d'une mission rencontrer le président Walesa, se plaît à rappeler l'une de ses remarques, à savoir que la guerre froide coûtait autour de 600 milliards \$ par année à l'Ouest, après quoi il posait la question suivante : « Je vous en ai débarrassé, alors où sont nos dividendes ? ».

M. Paradis a confiance « dans la volonté des Polonais d'apporter leur contribution surtout si l'Église accepte de jouer le jeu capitaliste et veut composer avec la nouvelle donnée ». À cet égard, il constate que l'Église est la plus grande organisation non gouvernementale de ce pays et qu'elle pourrait manifester des résistances au changement à cause de certains effets pervers, la pornographie par exemple, qui peuvent surgir dans un contexte de liberté capitaliste ; ou alors tout simplement jalouse de son grand pouvoir actuel et voulant le préserver, l'Église pourrait peut-être succomber à la tentation de freiner l'émergence d'un au-

tre pouvoir de caractère économique.

Le président de la SDID est convaincu par ailleurs que la formule coopérative convient très bien à la Pologne, en permettant aux Polonais de se donner une série de petits projets collectifs auxquels ils peuvent s'identifier. La contribution de la SDID se fera selon un plan stratégique dans des domaines variés depuis la mise en place d'un service comptable, les politiques de crédit, les contrôles internes jusqu'à la culture d'entreprises.

Le projet de la SDID en Pologne vise deux objectifs : d'abord, collaborer à doter le système financier de coopératives bancaires qui soient au service du monde rural et des petites entreprises, puis, collaborer à offrir au monde agricole un système coopératif qui lui permette de jouer un rôle actif dans la production, la transformation et la commercialisation agro-alimentaires. La Coopérative fédérée de Québec participe à cette démarche.

En ce qui concerne les réformes pour l'ensemble du pays, « la Pologne est engagée à court terme dans une course contre la montre avec des moyens, des outils dont les manuels d'instruction ne semblent pas avoir prévu le contexte où ils sont présentement utilisés ». Pour le moyen et le long terme, des changements en profondeur s'imposent, comme le décrit M. Paradis : « Ce sont les modalités, les comportements, les structures qu'il faut changer. Il faut stimuler le secteur privé, supprimer les monopoles, rationaliser les unités non viables, mettre sur pied un système financier et offrir des programmes de développement et de protection de la main-d'œuvre. Même le vocabulaire d'affaires est à compléter : le mot « courtier en valeurs mobilières » n'existe pas dans la langue polonaise ».

Le gouvernement du Québec s'intéresse de près également à la Pologne. John Ciaccia, ministre des Affaires internationales, y dirigera une mission du 11 au 16 mars prochain.

La SDID travaille par ailleurs dans deux autres pays de l'Est, soit en Hongrie où deux missions se sont déjà rendues et où les possibilités de progrès sont encourageantes. Il y a eu une mission en Tchécoslovaquie où, semble-t-il, les choses vont plus lentement sur le plan des activités coopératives.

◆ Papier

recyclage, cueillis à grands frais, ont vidu leur charges dans les dépotoirs traditionnels. À Montréal, on fait de la collecte sélective depuis 1989, mais le centre de tri adjacent à l'ex-carrière Miron n'existe que depuis l'automne dernier. Le système intégré récupération-utilisation est en voie d'installation. En attendant, les vieux journaux de Montréal peuvent très bien se retrouver en Corée ou au Japon pour y être recyclés en nouveau papier journal.

Même avec d'excellents systèmes de récupération, il faudra avoir recours à l'importation de vieux journaux des États américains les plus peuplés. Cela ne devrait pas poser trop de problèmes aux usines canadiennes situées pas très loin de la frontière. Mais, d'autres situées plus au nord, à Baie-Comeau ou en Abitibi par exemple, seraient en mauvaise position pour faire concurrence aux usines de désencrage plus au sud. Le transport des vieux journaux ne devrait pas poser de problèmes majeurs, puisque la plupart des wagons, camions et bateaux qui livrent le papier journal canadien aux États-Unis reviennent vides. On commence à s'en servir pour ramener des vieux journaux. Il reste cependant que personne dans l'industrie ne sait quel sera éventuellement le prix de vente de ces vieux journaux susceptibles de devenir une denrée relativement coûteuse si des compagnies décidaient de s'accaparer un contrôle stratégique de cette matière à recyclage.

Les dirigeants des papeteries canadiennes paraissent toutefois beaucoup plus inquiets l'an passé, alors que semblait se dessiner dans divers États américains un fort courant en faveur d'un minimum de 40 % de fibres secondaires dans le papier journal. Si tous les États avaient adopté une telle norme, les usines canadiennes auraient dû alors importer cinq millions de tonnes de vieux journaux, de manière à pouvoir produire ce papier journal pour les Américains. En fait, ce courant semble résorbé : seuls les États de la Californie et de l'Arizona ont adopté une telle réglementation.

Au Canada, la ville de Toronto a voté l'an passé un règlement exigeant que les journaux vendus sur son territoire contiennent 50 % de fibres secondaires, ce qui a soulevé un tollé chez les dirigeants de papeteries, non pas, expliquent-ils, parce qu'ils sont opposés au recyclage, mais parce qu'il vaut mieux conserver toutes nos fibres secondaires pour les marchés d'exportation, en prévision justement de normes minimales ou alors tout simplement pour des raisons de marketing. Dans plusieurs milieux, y compris celui des affaires, on exige maintenant du papier recyclé pour bien afficher son respect de l'écologie. Aux dernières nouvelles, les édiles torontois seraient en train de réviser leur décision.

Comme le disait si bien Lavoisier, rien ne se perd, rien ne se crée. La pratique du recyclage industriel dans le papier journal entraîne en effet l'accumulation de nouveaux dé-

Légère reprise des mises en chantier au Québec

Michel Van de Walle
de la Presse Canadienne

LES MISES en chantier demeurent faibles, tant au Québec que dans le reste du Canada, même si une très légère progression a été enregistrée au cours du mois de février.

Selon les données de la Société d'hypothèques et de logement rendues publiques hier, il se construisait 104 000 unités au Canada au cours de l'année si le rythme actuel était maintenu, soit environ 4 % de plus que ce que l'on prévoyait en janvier alors que le nombre d'unités estimé était de 100 000.

La tendance au Québec est à peu de chose près la même qu'à l'échelle du Canada, le nombre de mises en chantier projeté pour l'année étant de 20 000 au rythme actuel, contre 19 000 estimé en janvier. Ce mois-là, il s'agissait du niveau le plus bas atteint par la construction domiciliaire depuis septembre 1982, au plus fort de la crise économique de l'époque.

L'économiste régionale de la SCHL, Kim-Anh Lam, signale « qu'il est trop tôt pour percevoir l'impact de la baisse des taux d'intérêt et du programme provincial d'aide à la construction neuve, en raison du délai entre la prise de décision d'achat et la mise en chantier d'une maison ».

Même si une légère reprise semble apparaître, la construction domiciliaire est substantiellement en recul par rapport à la même époque

l'année dernière, dans des proportions dépassant dans la plupart des villes très largement les 50 %.

Cette projection de 20 000 mises en chantier au Québec sur les 12 prochains mois (si la construction maintenait son rythme actuel) se compare à une projection de 44 000 à même mois de février de 1990.

À Montréal, les mises en chantier enregistrées en février ont totalisé 578 unités, ce qui est 56 % de moins que les 1327 de février 1990. Dans la ville de Québec, le recul était encore plus marqué, soit de 68 % avec 113 mises en chantier contre 355 une année plus tôt.

Il n'y a que dans la région de Sherbrooke où l'on parle d'augmentation, avec 76 mises en chantier contre 50 en février 1990. C'est essentiellement en raison de gains dans les logements multiples.

Ailleurs au pays, c'est en Ontario que la différence est la plus marquée entre les projections de janvier et celles de février. Au terme du premier mois de 1991, on prévoyait alors qu'il se mettrait en chantier 37 000 unités dans cette province alors que les projections à partir des données de février laissent plutôt croire qu'il n'y en aurait que 29 000.

En contrepartie, en Colombie-Britannique, on assiste à une croissance projetée des mises en chantier puisqu'en février, on parle de 20 000 unités alors qu'un mois plus tôt, on n'en prévoyait que 13 000 sur les 12 prochains mois.

◆ Crow

une série d'autres facteurs qui ont conduit au ralentissement actuel, qui mine l'économie depuis avril et a porté le taux de chômage à 10,2 % en février, soit à son niveau le plus élevé depuis cinq ans.

Il a précisé que parmi ces causes, il y avait eu un ralentissement économique aux États-Unis et la hausse des prix du pétrole.

« Je ne crois pas que nous tentions de garantir des périodes de grande croissance ou de récession avec les politiques monétaires », a noté M. Crow.

M. Crow s'est engagé à maintenir de nouveau une politique de lutte à l'inflation et de rabattre l'inflation à 2 % en 1995 — un but déjà fixé par M. Crow et le ministre des Finances Michael Wilson dans le budget du 26 février.

En janvier, l'inflation a atteint un taux de progression d'une année à l'autre de 6,8 %, surtout à cause de l'arrivée de la nouvelle taxe sur les produits et les services (TPS).

M. Crow a été vivement critiqué par le milieu des affaires et celui du travail pour avoir aggravé la récession en maintenant les taux d'intérêt trop hauts pendant une trop longue période, pendant qu'il cherchait à réduire l'inflation à zéro.

Pour leur part, les députés de l'opposition ont accusé M. Crow hier d'avoir lutté contre l'inflation sur le dos des chômeurs.

Le coût de la politique économique de ce gouvernement est extrêmement élevé, comme on se rend compte en considérant le taux actuel du chômage, a dit le néo-démocrate Steven Langdon.

Le député libéral Herb Gray a,

quant à lui, déclaré qu'aucune crise inflationniste ne justifiait les politiques sévères de M. Crow.

Dans le rapport annuel de la Banque du Canada déposé hier, M. Crow a affirmé que les Canadiens s'étaient livrés à des achats extravagants durant la période prospère de la fin des années 80, ce qui a entraîné des pressions à la hausse sur les prix ainsi que des problèmes de dettes.

« Il est clair que, si les dépenses n'avaient pas augmenté à un niveau aussi inacceptable à la fin des années 1980, tout aurait contribué à éviter le ralentissement de l'an dernier », a dit M. Crow.

M. Crow a affirmé que, personnellement, il avait eu clairement raison de restreindre l'afflux monétaire et de gonfler les taux d'intérêt, qui, le printemps dernier, ont atteint leur niveau le plus élevé en dix ans.

Le taux d'escompte de la Banque du Canada a atteint en mai 1990, 14,05 %, un sommet jamais atteint en dix ans, et les autres taux exigés sur les prêts aux entreprises et aux consommateurs ont de même grimpé.

« Si nous avions négligé d'opposer une telle résistance, la situation que nous affrontons aujourd'hui serait beaucoup plus difficile ».

Mais, a-t-il dit, une question plus pertinente est de se demander s'il n'aurait pas dû se montrer plus exigeant en tirant sur les rênes de l'économie surchauffée.

Depuis le mois de mai, M. Crow a laissé les taux d'intérêt baisser de plus de 4 %. La majeure partie de cette baisse est survenue depuis le début de 1991.

Mais jeudi, M. Crow y a mis fin en portant le taux d'escompte de 9,97 % à 9,98 %. Ce taux connaissait sa première hausse depuis 14 semaines.

chets, ce qui est paradoxal, puisque l'on veut servir l'écologie en coupant moins d'arbres en forêt et en recyclant les vieux journaux plutôt que de les envoyer au dépotoir ou à l'incinérateur. Les journaux contiennent de grandes quantités d'encre qu'il faut extraire du papier avant de reprendre les fibres pour les remettre dans un processus de fabrication de papier. Ces déchets comptent pour près de 20 % du papier journal. Selon des études du ministère ontarien de l'Environnement, les encres du papier journal sont non toxiques, ce qui ne serait pas le cas toutefois des encres de magazines. Dans un cas comme dans l'autre, le problème de l'enfouissement des déchets se pose.

Des recherches sont en cours à Agriculture Canada dans l'espoir de convertir en engrais ces déchets qui ont, dit-on, à peu près les mêmes propriétés que le fumier de vache ! Pour sa part, l'usine de désencrage de Thorold fait subir un traitement biologique aux encres qu'elle récupère et qui sont converties en revêtissant pour les sols agricoles de la région.

D'autres recherches sont en cours également sur les meilleures façons d'utiliser les fibres, de trouver par exemple l'équilibre le plus heureux de mélange entre fibres vierges et secondaires dans des conditions précises de production. L'Université du Québec à Trois-Rivières fut la première (il y a sept ans) à s'intéresser au désencrage, ce qui s'explique sans doute par le voisinage de Cascades, un véritable pionnier en matière de recyclage des vieux papiers. « On riait de nous dans ce temps-là, mais maintenant on nous demande pourquoi nous n'avons pas commencé à le faire il y a 15 ans », rappelle avec un peu d'amertume le Dr Marcel Lapointe, chercheur spécialisé dans le désencrage à l'UQTR. L'industrie et les gouvernements furent en effet très lents à se mettre à l'heure du recyclage. Pappapan, principal institut de recherches en pâtes et papiers au Canada, ne s'y intéresse que depuis quatre ans et de façon très active que depuis un an, semble-t-il.

En fait, l'industrie voit désormais un avantage économique dans le recyclage, surtout depuis qu'il peut en coûter jusqu'à 100 \$ la tonne pour

l'enfouissement de déchets. Il y a 30 ans, on racontait à New York, d'un ton léger pour épater les touristes sur l'ampleur de cette agglomération, que la seule cueillette du New York Times, ce très volumineux quotidien, coûtait 5 millions \$ par année à la ville. On n'en rit plus depuis que New York doit exporter ses déchets jusqu'en Arkansas, à des frais énormes.

Les papeteries au Canada cherchent à s'adapter à ce nouveau contexte. « Si le marché des vieux papiers reste libre, nous ne sommes pas inquiets », précise Brian McClay. L'industrie ne veut pas avoir de contraintes rigides, tel un minimum de 40 % de fibres secondaires dans le papier journal. Dépendant de leur emplacement et de leurs sources d'approvisionnement, certaines usines ne pourraient pas respecter cette norme et devraient par conséquent cesser leurs activités. En revanche, d'autres usines qui pourraient produire un papier journal avec 100 % de fibres secondaires ne seraient pas portées à en utiliser plus de 40 %.

En outre, les usines canadiennes de papier journal fonctionnent déjà avec 60 % de fibres provenant de copeaux et de bran de scie, des déchets provenant de l'industrie du sciage qui étaient tout simplement brûlés il y a à peine 25 ans. Les papeteries soutiennent qu'il ne faudrait pas établir des normes qui obligeraient au remplacement de cette source d'approvisionnement par des vieux journaux.

Tout cela suppose en somme un système extrêmement bien ordonné et coordonné pour faire en sorte que toutes les sources d'approvisionnement soient bien branchées sur les usines. Par exemple, on ne peut pas accumuler indéfiniment des stocks de vieux journaux, puisque ce matériau contenant la fibre n'a une vie que d'environ trois mois. Au-delà de six mois, le vieux journal ne peut plus être recyclé en nouveau papier journal.

Mais le recyclage du papier ne peut faire autrement que de prendre de l'ampleur dorénavant. On prévoit déjà qu'il y aura environ 4,8 millions de tonnes de fibres secondaires en 1998 pour le usines de pâtes et papiers de l'Amérique du Nord.

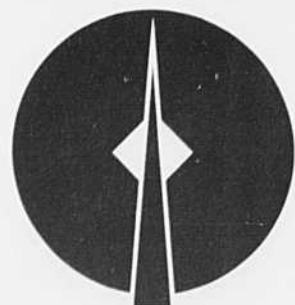
LE GRAND MOMENT EST ARRIVÉ

LE CONGRÈS DU PARTI LIBÉRAL



FÉDÉRALISTE OU SOUVERAINISTE

LA SALLE DE NOUVELLES S'INSTALLE AU CONGRÈS



CKAC 73

LA VIE ECONOMIQUE

PUBLICITÉ / MARKETING

Vingt ans après être parti de rien

Jean-Pierre Nicaise
Collaboration spéciale

LA PUBLICITÉ, c'est comme les contes de fées. Une table, un téléphone, un annuaire, trois piastres, et ça peut mener loin. Exemple : Yvon Martin, président de Publicité Martin, troisième agence québécoise et 20 ans cette année. Santé et prospérité.

Retour arrière, 1971 donc. Si j'ai bien compris, la publicité, Yvon Martin à l'époque n'y connaissait pas grand-chose. Depuis un an, il travaille au service à la clientèle d'une petite agence qui vient de faire faillite. « Plus de job, j'avais en tout 800 \$, j'en ai pris 600 \$ et j'ai monté mon affaire. »

Yvon Martin va s'installer dans le nord de Montréal, se plonger dans cette bible que sont les pages jaunes pour les gens entrepreneurs, obtenir, tout de même, un prêt de 15 000 \$ de la Banque de Montréal. Il va travailler en fait à ras de terre, voitures, radiateurs et tutti quanti. De l'annonce. « La nuit j'établissais les listes de prospects, et le jour je rencontrais leurs comptables qui voyaient la pub comme une dépense plutôt que comme un investissement. » Dur, évidemment.

Il a fait comme ça les quatre coins de la province, visant les commerces et les PME, s'est attaché d'abord les services d'un concepteur, puis d'un graphiste, d'une secrétaire qui devait tout faire, et puis décroche un joli contrat d'un fabricant de piscine qui manque de le couler en faisant faillite. Première publicité radio pour Pigeon Marine et Sport, premier message télé avec Jehane Benoît pour Frig-O-Seal, un imprimé pour Lalonde Chevrolet Oldsmobile. En

1975 l'agence compte une quinzaine de clients du secteur de l'automobile et une poignée d'employés.

Tout commence vraiment pour Publicité Martin en 1977, avec le compte de la Banque de Montréal. Un choix assez étonnant qui amène l'agence à regarder de près la publicité des services, tout en se développant tranquillement. En 1985, Publicité Martin décroche quelques gros comptes : Hydro-Québec, La Baie, la Société canadienne des postes, Via Rail... Manifestement, Yvon Martin a joué la carte politique des comptes gouvernementaux. Il n'est certes pas le seul.

Aujourd'hui, Publicité Martin s'est installé dans ses murs sur la rue de la Montagne et compte quelques filiales : Publistudio (1984), Source relations publiques, Intensif Promo (1989) et Yvon Martin s'est associé avec Serge Arseneault pour monter Sponsoring Publicité en 1990. Un ensemble de sociétés qui représente donc un groupe de communications intégrées (Groupe Interaction Martin) employant au total 75 personnes. Facturation extrapolée cette année de l'agence : 55 millions \$, selon Yvon Martin. En troisième position donc si l'on ne considère que les agences québéco-québécoises, toutefois loin derrière Cossette et BCP.

Publicité Martin est une agence qui, à l'image de son propriétaire fait, relativement très peu parler d'elle. Mais, autant dire tout de suite qu'Yvon Martin passe pour le plus riche de nos publicitaires, plus même que Jacques Bouchard s'il faut une référence. Au DEVOIR, Yvon Martin fait simplement remarquer qu'il a travaillé fort, qu'il n'est pas diplômé, contrairement à Yves Gougoux ou à Claude Lessard.

Un autodidacte donc, qui a été

chercher ici et là la formation qui lui manquait, un homme indiscutablement tenace, prudent, avisé, qui nous dit avoir compté sur la richesse de son équipe, jouir d'une bonne structure financière et qui vise pour ses clients l'efficacité, l'investissement publicitaire devant être rentable.

Certes ! Un discours un peu convenu et rien de flamboyant en effet chez Yvon Martin, comme dans la publicité de l'agence. Du solide, du concret, de la prudence et du coup, une image d'agence difficile à cerner, un peu brouillée, mais qui semble bien passer à travers la récession actuelle, particulièrement dure dans l'industrie publicitaire, et qui sait conserver ses clients : la Banque de Montréal, par exemple, en spéculative l'an dernier, a renouvelé sa confiance à l'agence. Depuis 14 ans donc, ce n'est pas si fréquent.

Pour l'avenir, côté publicité, Yvon Martin croit que le consommateur, vu la baisse de ses revenus, va effectuer des achats raisonnés; que la création doit être de plus en plus simple, viser le dépouillement; que le contenu est plus important que le contenant et que les valeurs spirituelles vont primer sur les valeurs matérielles. Quant à l'agence, elle cherche à se renforcer du côté de Toronto, cette pantoufle de vair du publicitaire québécois. « Une union stratégique qui est proche d'abou-

tir », nous dit Yvon Martin. Beaux comptes, bonnes fées, bonne fête M. Martin.

La semaine marketing UQAM

Du 11 au 14 mars, le Club de marketing de l'UQAM organise sa semaine annuelle, cette année sur le thème : « À l'heure de la rationalisation, le marketing à son meilleur ».

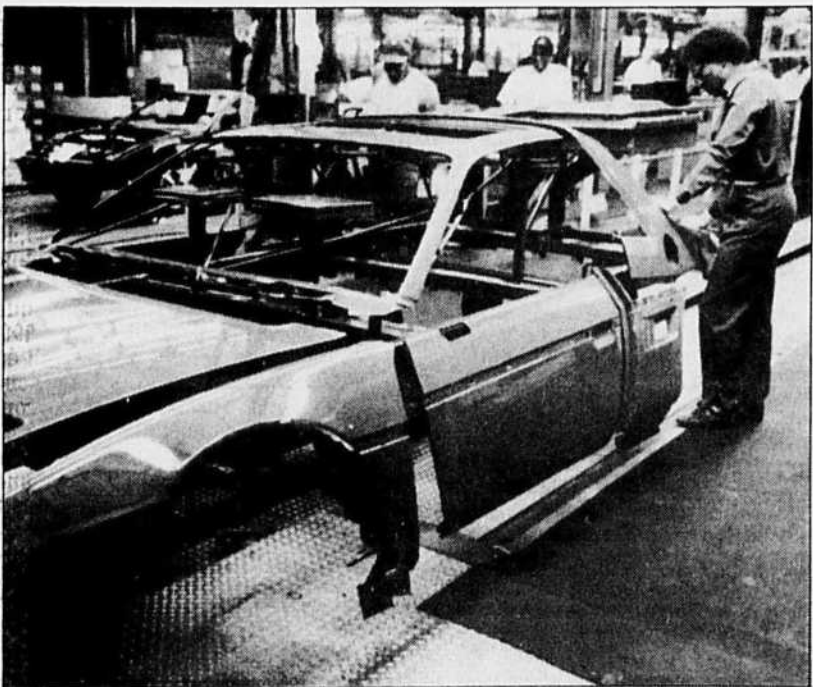
Le colloque, intéressant, est présidé par Bernard Landry. Seront attaqués de front les problèmes liés à la récession, avec quatre ateliers spécifiques : « En période de récession, doit-on accentuer ou créer la fonction marketing », « Mix-marketing optimal en temps de récession », « Comment implanter la fonction marketing » et « Planification marketing en prévision de la relance ».

Lors du banquet de clôture, M. François-Jean Coutu, président du Groupe Jean Coutu, prononcera une allocution intitulée « Le marketing est un sujet très en vogue, mais qu'en est-il vraiment ? ».

Outre ces différentes manifestations, il y a bien entendu quelques concours et expositions, et puis cette idée qui peut être utile, qu'avec ses 300 membres, le Club de marketing de l'UQAM offre certains services comme des études de marché et autres, ce, à des coûts compétitifs. Une façon d'enrichir les étudiants, tout en économisant. Enfin, peut-être.



Yvon Martin, président de Publicité Martin, fête les 20 ans de son agence.



L'industrie de l'automobile américaine sera mise à l'épreuve tout au long de l'année et pourrait tarder à sortir de la récession.

La route sera longue pour l'industrie automobile US

WASHINGTON (AFP) — Pertes de plusieurs milliards de dollars, baisse des commandes et désaffection des Américains pour les achats de voiture à crédit, la route sera longue jusqu'à la reprise pour le secteur automobile américain, engluée dans sa plus grave récession depuis les années 70, estiment les spécialistes.

Selon eux, les mauvais résultats du trimestre en cours pourraient surpasser ceux, déjà alarmants, du dernier trimestre 1990. Les pertes attendues pour les trois grands de l'automobile américaine — General Motors, Ford et Chrysler — avoisinent en effet les 3 milliards \$ US, un record historique de pertes trimestrielles pour les constructeurs américains.

Contrairement aux déclarations de la Maison-Blanche, qui parie sur une récession écourtée par la fin rapide de la guerre du Golfe, l'automobile américaine sera mise à l'épreuve tout au long de l'année et pourrait être la dernière à sortir de l'ornière, estiment les spécialistes qui citent plusieurs facteurs négatifs.

Le principal est la prudence des consommateurs américains face aux achats de biens durables. De plus en plus réticents à s'engager financièrement, les Américains sont nombreux à éviter les achats à crédit, quasiment incontournables pour les voitures neuves.

La baisse des crédits à la consommation contractés par les ménages américains, déjà nette en décembre (en réduction de 340 millions \$ US) s'est confirmée en janvier avec une chute de 2,44 milliards \$ US (-4 %), selon les statistiques de la Réserve fédérale.

Cette baisse des crédits renforce le marché de l'automobile d'occasion, selon les établissements de crédit où l'on constate qu'une part grandissante de consommateurs préfère se limiter à des achats « comptant » sans emprunt.

Ces établissements de crédit, désarmés par des pertes, contribuent à la baisse des ventes de voitures neuves. Les concessionnaires font état d'un taux de refus de près de 40 % des demandes de crédits alors que ce taux n'était que de 10 ou 15 % un an plus tôt.

Les constructeurs américains ont

adoptés une position de repli, réduisant leur production tout en conservant des stocks élevés (72 jours de production en moyenne) pour être prêt à répondre à une reprise inattendue des commandes.

Les trois grands prévoient déjà de ne construire qu'un million et demi de voitures au deuxième trimestre, ce qui représente une baisse de 14 % sur leur production du deuxième trimestre 1990. Et pour le seul trimestre en cours, General Motors devrait assembler moins de 600 000 unités, soit sa production la plus faible depuis 1955.

Témoins de la profondeur de la crise, les constructeurs japonais Honda et Mazda aux États-Unis sont également touchés. Ils devraient assembler respectivement 3 % et 15 % de voiture de moins qu'au premier trimestre 1991. Honda a déjà accusé une baisse record de 21 % de ses ventes américaines en février.

La réaction des constructeurs japonais (30 % du marché américain) au coup de frein sur les ventes sera déterminante pour tout le secteur, estiment les analystes. En effet, les difficultés de General Motors, Ford ou Chrysler (qui a annoncé jeudi une réduction de moitié des dividendes versés aux actionnaires), pourraient, selon les spécialistes, inciter les constructeurs nippons à casser les prix pour renforcer leurs positions.

Les trois grands surveillent donc de près les intentions de Honda qui, pour la première fois depuis son installation aux États-Unis, évoque la possibilité de consentir des rabais sur ses modèles en stock.

AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DE VÉLO QUÉBEC

Le mercredi 10 avril 1991 à 19 heures, à l'Hôtel Ramada Renaissance (Hôtel du Parc), 3625 avenue du Parc (coin Prince-Arthur), à Montréal.

À l'ordre du jour: adoption du bilan financier de la corporation, nomination des vérificateurs pour l'année financière 1991 et élection des membres du conseil d'administration.

Lucie Brasseur
Secrétaire-trésorière

Votre comité-conseil d'arrondissement

Ville de Montréal

Comité-conseil de l'arrondissement Ville-Marie

Invitation à participer
Assemblée du mercredi
20 mars 1991, 19 h
Hôtel de Ville
275, rue Notre-Dame Est

Il est à noter que si l'assemblée doit être ajournée, elle se poursuivra le jeudi 21 mars 1991, à 19 h, au même endroit.

À cette occasion, vous pourrez :

- rencontrer vos conseillers et conseillères;
- obtenir de l'information sur les projets prévus ou en cours dans votre arrondissement;
- poser des questions sur les dossiers à l'ordre du jour ou sur tout autre sujet qui vous préoccupe relativement à votre arrondissement;
- présenter une demande concernant votre quartier en l'inscrivant au plus tard le vendredi 15 mars 1991 à votre bureau ACCÈS MONTRÉAL Centre, 275, rue Notre-Dame Est.

Parmi les sujets à l'ordre du jour :

- Période de questions du public;
- Période de requêtes des citoyens et citoyennes;
- Période d'information par les membres du Comité-conseil;
- Objets soumis par le Comité exécutif pour avis et recommandations, dont :

Autorisation de démolir le bâtiment vacant portant les numéros 1194-98, rue Saint-Denis en vue de le remplacer par un bâtiment commercial et résidentiel (district électoral de Saint-Jacques);
- Informations sur le règlement sur la distribution d'articles publicitaires.

Votre Comité-conseil d'arrondissement

Hubert Simard, *président*
district de Darlington

Raymond Blain, *vice-président*
district de Saint-Jacques

André Lavallée
district de Bourbonnière
Diane Martin
district de Louis-Hébert
Martine Blanc
district d'Octave-Crémazie
Nick Auf der Maur
district de Peter-McGill
Saulie Zajdel
district de Victoria

Renseignements :

Bureau ACCÈS MONTRÉAL
Centre
872-6395 ou 872-6396

VIVRE MONTRÉAL

Votre comité-conseil d'arrondissement

Ville de Montréal

Comité-conseil de l'arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce

Invitation à participer
Assemblées des lundis
18 mars 1991, 19 h
25 mars 1991, 19 h
Centre de la Pelleterie
5829, chemin de la Côte-des-Neiges

Il est à noter que si ces assemblées doivent être ajournées, elles se poursuivront respectivement les jeudis 21 et 28 mars 1991, à 19 h, au même endroit.

À ces assemblées, vous pourrez :

- rencontrer vos conseillers et conseillères;
- obtenir de l'information sur les projets prévus ou en cours dans votre arrondissement;
- poser des questions sur les dossiers à l'ordre du jour ou sur tout autre sujet qui vous préoccupe relativement à votre arrondissement;.

À l'assemblée du 18 mars 1991, vous pourrez présenter une demande concernant votre quartier en l'inscrivant au plus tard le vendredi 15 mars 1991 au bureau ACCÈS MONTRÉAL Notre-Dame-de-Grâce, 5814, rue Sherbrooke Ouest, ou au bureau ACCÈS MONTRÉAL Côte-des-Neiges, 5885, chemin de la Côte-des-Neiges.

Parmi les sujets à l'ordre du jour :

Assemblée du 18 mars 1991

- Période de questions du public;
- Période de requêtes des citoyens et citoyennes;
- Période d'information par les membres du Comité-conseil;
- Présentation du dossier sur l'entretien et le nettoyage des rues et des trottoirs de l'arrondissement;
- Objets soumis par le Comité exécutif pour avis et recommandations, dont :

Autorisation de démolir un bâtiment vacant et désaffecté situé au 5510, chemin de la Côte-des-Neiges (district électoral de Côte-des-Neiges);

Assemblée du 25 mars 1991

- Période de questions du public;
- Période de commentaires des groupes du milieu, des citoyens et citoyennes et des conseillers et conseillères sur l'entretien et le nettoyage des rues et des trottoirs de l'arrondissement.

Votre Comité-conseil d'arrondissement

Abe Limonchik, *président*
district de Côte-des-Neiges

Sharon Leslie, *vice-présidente*
district de Loyola

Sam Boskey
district de Décarie
Hubert Simard
district de Darlington
Michael Fainstat
district de Notre-Dame-de-Grâce
Marvin Rotrand
district de Snowdon
Saulie Zajdel
district de Victoria

Renseignements :

Bureau ACCÈS MONTRÉAL
Notre-Dame-de-Grâce
872-6731 ou 872-6732
Bureau ACCÈS MONTRÉAL
Côte-des-Neiges
872-6403 ou 872-6432

VIVRE MONTRÉAL

Avis de la Commission des transports du Québec



Commission des transports du Québec

La Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi sur le camionnage (L.Q. 1987, c. 97), la Loi sur les transports (L.R.Q. c. T-12) et la Loi sur le transport par taxi (L.R.Q. c. T-11.1) et aux règlements qui en découlent. Ces avis contiennent les natures de demandes introduites à la Commission qui requièrent une publication, les avis que la Commission donne de son propre chef ainsi que les informations qui intéressent les demandeurs ou les titulaires de permis.

Les rubriques sont classées, lorsqu'il y a des avis à donner, comme suit: autobus, location, maritime, taxi, camionnage en vrac, "camionnage local, intra et extra-provincial" et avis divers et information générale.

Toute opposition ou intervention qui peut être faite selon les règles doit être dans le délai indiqué dans la rubrique et signifié au requérant.

Le texte complet d'une demande ou d'un avis peut être consulté à la Commission durant les heures régulières d'ouverture des bureaux.

AUTOBUS

Délais d'opposition ou d'intervention:
21 jours du présent avis

No: Q-91-03847-0
AUTOCAR VICTO INC.
81, Ave. Gaudette
Victoriaville (Québec) G6P 2L9
Proc.: Me François Perreault
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT NOISIE
Autorisation: Melbourne (Village), Melbourne (Canton), St-Célestin, St-Léonard d'Aston, Ulverton, Annville, Bécancour, L'Avenir, Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Village), Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Paroisse), St-Léonard.
Clientèle: Groupes de personnes
Catégories d'autobus: 1, 2, 3, 4, 5, 6
Durée: 5 ans

No: Q-91-03852-0
POURVOIRIE DU LAC GENEVIEVE
C.P. 89
Port Menier (Québec) G0C 2Y0

Demande de renouvellement de permis
Transport noisiel
No: 7-Q-000804-001A
Dans le territoire d'opposition:
Du Lac Genevieve (L'île-d'Antiscosti)
Fréquence: Irrégulière
Clientèle: Groupes
Catégorie de véhicules: 6
Validité: 5 ans.

Délais d'opposition ou d'intervention:
10 jours du présent avis

No: M-91-07683-1
LIMOUSINE MONTREAL INC.
12401, Notre-Dame-des-Anges
Montréal (île de Montréal) H4J 2C3
Et demandeur-cédant:
Limousines G.T.V. Inc.
22, rue Prince
Montréal (île de Montréal) H3C 2M8
Proc.: Blanchette, Benoit, Roy & Lanctot
TRANSFERT DE PERMIS
4-M-000290-001A
Transport noisiel
Territoire:
Communauté urbaine de Montréal.

LOCATION

Délais d'opposition ou d'intervention:
21 jours du présent avis

No: M-91-07673-2
VIA ROUTE INC.
5180, Papineau
Montréal (Québec) H2H 1W2
Proc.: Mercier, Leduc, Boulay
DEMANDE DE PERMIS
Location à long terme de camions, camionnettes, fourgons et fourgonnettes à la place d'affaires suivante:
5970, Louis-H. Lafontaine
Anjou (Québec)
H1M 1S7

Délais d'opposition ou d'intervention:
10 jours du présent avis

No: M-91-07669-0
VIA ROUTE INC.
5180, Papineau
Montréal (Québec) H2H 1W2
(cessionnaire)
Proc.: Mercier, Leduc, Boulay
LOCATION VIA ROUTE INC.
5180, Papineau
Montréal (Québec) H2H 1W2
(cédant)
MAINTIEN ET TRANSFERT
DES PERMIS
7-M-501524-001A et -002A
Location à court et long termes de camions, camionnettes, fourgons et fourgonnettes à la place d'affaires suivante:
Restrictions:
N'excedant pas 11 000 Kg de masse totale en charge et dont le dispositif de charge a été incorporé au véhicule lors de sa fabrication.
Aucun véhicule de type citerne.
Place d'affaires ci-haut mentionnée.
7-M-601524-003A et -004A
Location à court et long termes de camions, camionnettes, fourgons et fourgonnettes à la place d'affaires suivante:
6250, St-Jacques
Montréal (Québec)
H4B 1T6

No: M-91-07670-8
VIA ROUTE INC.
5180, Papineau
Montréal (Québec) H2H 1W2
(cessionnaire)
Proc.: Mercier, Leduc, Boulay
AUTOPLUS 3000 INC.
1200, McGill Collège
Suite 1510
Montréal (Québec) H3B 4G7
(cédant)
Proc.: Mercier, Leduc, Boulay
MAINTIEN ET TRANSFERT
DES PERMIS
8-M-601853-003A et -004A
Location à court et long termes de camions, camionnettes, fourgons et fourgonnettes dont le dispositif de charge demeure incorporé au véhicule.
Place d'affaires:
375, boul. St-Martin Ouest
Laval (Québec)
H7M 1Y8

No: M-91-07672-4
VIA ROUTE INC.
5180, Papineau
Montréal (Québec) H2H 1W2
(cessionnaire)
Proc.: Mercier, Leduc, Boulay
AUTOPLUS 2000 INC.
5970, Louis-H. Lafontaine
Anjou (Québec) H1M 1S7
(cédant)
Proc.: Mercier, Leduc, Boulay
MAINTIEN ET TRANSFERT
DES PERMIS
9-M-601630-001A
Location à court terme de camionnettes et fourgonnettes usagées à l'exclusion des autobus à la place d'affaires:
5970, Louis-H. Lafontaine
Montréal (Québec)
H1M 1S7

No: M-91-07674-9
et 8-M-601630-002A et -003A
Location à court et long termes de camions, camionnettes et fourgonnettes dont la capacité ne dépasse pas 11 000 Kg de masse totale en charge et dont le dispositif de charge a été incorporé au

véhicule lors de sa fabrication, place d'affaires:

1255, Mackay
Montréal (Québec)
H3G 2H5

MARITIME

Cette publication constitue l'avis que la Commission donne à tous les titulaires de permis pour satisfaire à l'article 9 de l'Ordonnance générale sur le transport de passagers et de marchandises par eau.

Délais d'opposition ou d'intervention:
21 jours du présent avis

No: Q-91-03864-5
HANDFIELD, CLAUDE
10, rue Handfield
St-Denis (Québec) J0H 1K0
DEMANDE DE RENOUVELLEMENT
DE PERMIS
CLASSE I-B TRAVERSERS
8-Q-700,048-001A
Autorisation: Transport de passagers, de marchandises et de véhicules automobiles par traversier "SUR DEMANDE" entre St-Denis et St-Antoine sur Richelieu.

No: Q-91-03865-2
SOCIÉTÉ INTER-RIVES
DE L'ÎLE-VERTE INC.
Île Verte
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs
(Québec) G0L 1K0
DEMANDE DE RENOUVELLEMENT
DE PERMIS
CLASSE I-B TRAVERSERS
2-Q-700,168-001A
Autorisation: Transport de passagers, de marchandises et de véhicules automobiles entre les municipalités Notre-Dame-des-Douleurs (Île-Verte) et St-Jean-Baptiste de l'Île Verte.

TAXI

Délais d'opposition ou d'intervention:
21 jours du présent avis

No: Q-91-03851-2
CHARROIS, YVAN
743, R.R. # 4, B.P. 74
Lasarre (Québec) J9Z 2X1
DEMANDE DE PERMIS
Dans le territoire de:
LaSarre —RG-289001
formée de la municipalité
LaSarre —84685-V

Délais d'opposition ou d'intervention:
10 jours du présent avis

No: M-91-07637-7
KHASHAYAR SHADANLOU & AL.
EN SOCIÉTÉ
Shadanlou & Jahanbin Enr.
9900, Papineau, app. 206
Montréal (île de Montréal) H2B 1Z8
Et demandeur-cédant:
Edouard, Selman
10539, St-Charles
Montréal (île de Montréal) H2C 2L9
TRANSFERT DE PERMIS
6-M-210673-001A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)

No: M-91-07638-5
DARAS, LÉONIDAS
1065, rue Crevier
Ville Saint-Laurent
(île de Montréal) H4L 2W8
Et demandeur-cédant:
Andrikopoulos, Marinos
1275, Raimbault
Ville Saint-Laurent
(île de Montréal) H4L 4R8
TRANSFERT DE PERMIS
8-M-204088-001A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)

No: M-91-07639-3
ANDRÉ MORIN & AL. EN SOCIÉTÉ
Pemo Taxi
2455, Henri-Bourassa, app. 6
Montréal (île de Montréal) H2B 1B1
Et demandeur-cédant:
Philippe, Joseph
9687, Foucher
Montréal (île de Montréal) H2C 2C8
TRANSFERT DE PERMIS
3-M-205676-003A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)

No: M-91-07640-1
2848-5654 QUÉBEC INC.
742, Egan
Verdun (île de Montréal) H4H 1W5
Et demandeur-cédant:
De Chantigny, Arthur
707, Egan
Verdun (île de Montréal) H4H 1W6
Proc.: Segla, Ovidé, Sauvageau, Zito
TRANSFERT DE PERMIS
6-M-201565-001A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)

No: M-91-07641-9
ZAHEER, MOHAMMAD NASSIR
8325, L'Acadie, app. 308
Montréal (île de Montréal) H3N 2W5
Et demandeur-cédant:
Kavvouras, Elie
830, St-Rock, app. 4
Montréal (île de Montréal) H7N 1L4
TRANSFERT DE PERMIS
5-M-208785-002A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)

No: M-91-07662-5
SIMARD, MICHEL
130, Marie Curie
Châteauguay (Châteauguay) J6K 3Z5
Et demandeur-cédant:
Viceri, Dominic
1952, rue Dubois
Montréal (île de Montréal) H4E 1W4
TRANSFERT DE PERMIS
7-M-208106-001A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)

No: M-91-07678-1
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC
505, rue Sherbrooke est
Montréal (Québec) H2L 1K2
et l'intimé
PELLETIER, Ghislain
3122, rue Gonther
Montréal (Québec) H1L 3W5

RETRAIT DE PLAQUE

Avis proprio motu en retrait de plaque et de certificat d'immatriculation pour avoir transporté des personnes contre rémunération sans détenir de permis de transport prescrit par la Loi sur le transport par taxi.
Relativement au véhicule mentionné ci-dessous:
— Chrysler CDL 1989, n° de série 1C3BN563KKD422253.
Cette demande de retrait de plaque sera entendue en audience le 3 avril 1991, à 10:00 heures, aux bureaux de la Commission situés au 505 rue Sherbrooke est, division n° 01, 8ième étage, Montréal.

No: M-91-07684-9
LIMOUSINES G.T.V. INC.
22, Prince
Montréal (île de Montréal) H3C 2M8
Proc.: Blanchette, Benoit, Roy & Lanctot
AVIS DE PROPOSITION
D'ACQUISITION D'INTERÊTS
Permis de limousine 3-M-213985-001A
Dans le territoire de la Communauté Urbaine de Montréal.

No: Q-91-03834-8
GIRARD, MARCEL
2270, route 111 Ouest
B.P. 4017
Amos (Québec) J9T 3A3
Proc.: Me Serge Bastien
Et demandeur-cédant:
Beaudouin, Germain
982, rue Trudel
Amos (Québec) J9T 3E8
TRANSFERT DE PERMIS
4-Q-201322-001A
Dans le territoire de:
Amos (A-45)

No: Q-91-03837-1
BILODEAU, JEAN-EUDE
290, Saint-Onésime
Chicoutimi (Québec) G7H 3J5
Et demandeur-cédant:
Lévesque, Jean-Paul
436, Côte Saint-Ange
Chicoutimi (Québec) G7J 1K4
TRANSFERT DE PERMIS
9-Q-204610-001A
Dans le territoire de:
Saguenay (A-52)

No: Q-91-03838-9
ALLARD, ANDRÉ
(Taxi Régional du Nord)
40, rue Ste-Thérèse
St-Alexis-des-Monts
(Québec) J0K 1V0
ET DEMANDEUR-CÉDANT:
ARSENAULT, JULES-ADRIEN
151, Richard
St-Alexis-des-Monts
(Québec) J0K 1V0
TRANSFERT DE PERMIS
8-Q-200783-004C
Dans le territoire de:
RG-245002 St-Alexis-des-Monts
incluant les municipalités:
47570-F St-Alexis-des-Monts
47470-SD St-Paulin
47400-SD Ste-Angèle-de-Prémont

No: Q-91-03839-7
GOUPIAL AUBIN, PIERRETTE
861, rue des Voiliers, # 202
Québec G1K 8V6
ET DEMANDEUR-CÉDANT:
AUBIN, ANDRÉ
861, rue des Voiliers, # 202
Québec G1K 8V6
TRANSFERT DE PERMIS
4-Q-202239-001A
Dans le territoire de:
Québec (A-36)

No: Q-91-03840-5
LÉVESQUE, ROLAND
307, rue Bélanger
Rimouski (Québec) G5L 6N2
Proc.: Raboin, Bellavance, Bélanger, Gauvreau & Doucet
ET DEMANDEUR-CÉDANT:
CÔTÉ, CLAUDE
36, rue Roy
St-Anaclet (Québec) G0K 1H0
TRANSFERT DE PERMIS
2-Q-205085-001A
Dans le territoire de:
Rimouski (A-37)

No: Q-91-03841-3
GESTION E.F. INC.
18, rue Molère
Lévis-Lauzon (Québec) G6V 5A5
Et demandeur-cédant:
Turgeon, Pierre
615, Nérée Beauchemin
Saint-David-de-l'Auberivière
(Québec) G6W 5W6
TRANSFERT DE PERMIS
8-Q-204587-002A
Dans le territoire de:
Lévis-Lauzon (A-35)

No: Q-91-03844-7
COURTE, ALBERT
798, boul. Campbell
Chibougamau (Québec) G8P 1L5
ET DEMANDEUR-CÉDANT:
LAPORTE, FRANCINE
101, 2e Rue
Chibougamau (Québec) G8P 1L8
TRANSFERT DE PERMIS
6-Q-204514-002A
Dans le territoire de:
Chibougamau (A-46)

No: Q-91-03848-8
DJAMEL, KREMBE
49, rue Arago Est, app. 1
Québec (Québec) J1K 3T6
Proc.: Me Alain Fecteau
Et demandeur-cédant:
Savard, Colette
115, Johnny Parent
Loretteville (Québec) G2B 1V2
TRANSFERT DE PERMIS
4-Q-205240-001A
Dans le territoire de:
Québec (A-36)

No: Q-91-03867-8
AYED, BELGACEM
455, rue Daniel
Québec (Québec) G1L 4E7
Et demandeur-cédant:
GUIMONT, GILLES
7878, boul. Hamel
Ste-Foy (Québec) G2E 3L9
Proc.: Me Jacques Couillard
TRANSFERT DE PERMIS
4-Q-203,203-001A
Dans le territoire de:
Québec (A-36)

CAMIONNAGE EN VRAC

Délais d'opposition ou d'intervention:
21 jours du présent avis

No: Q-91-03859-5
LA CORPORATION DES
CAMIONNEURS EN VRAC DE
LA RÉGION 02 INC.
1948, boul. Mellon
Jonquière (Chicoutimi) G7S 3H3
Proc.: Beaudet & Beaudet
Et partie intimée:
Tremblay, Germain
645, rang St-Martin
La Baie (Chicoutimi) G7B 3N9
ANNULATION DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de:
Région 02
Matières autorisées: toutes
Permis concerné: 0-Q-503135-001A

Délais d'opposition ou d'intervention:
10 jours du présent avis

No: M-91-07613-8
ROBILLARD, ANDRÉ
505, rue Principale
Saint-Michel-des-Saints
(Berthier) J0K 3B0
Et demandeur-cédant:
Tessier, Yvon
190, Chagnon
Saint-Michel-des-Saints
(Berthier) J0K 3B0
TRANSFERT DE PERMIS
6-M-503283-001A
Dans le territoire: région 06
Matières autorisées: toutes

No: M-91-07618-7
CONSTRUCTION K.G.N. INC.
302 D, rue Principale, C.P. 579
Saint-Thomas-d'Aquin
(Saint-Hyacinthe) J0H 1A0
Proc.: Lavoie Morency
Et demandeur-cédant:
2625-4722 Québec Inc.
125, 60ème Avenue
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix
(Saint-Jean) J0J 1G0
TRANSFERT DE PERMIS
4-M-513615-001A
Dans le territoire: région 06
Matières autorisées: toutes

No: M-91-07619-5
2842-1618 QUÉBEC INC
1, 1ère Ave Sud, C.P. 53
Taschereau (Abitibi) J0Z 3N0
Et demandeur-cédant:
Landry, Raymond
1347, rang 7

Taschereau (Abitibi) J0Z 3N0
TRANSFERT DE PERMIS
1-M-501480-002A
Dans le territoire: région 08
Matières autorisées: toutes

No: M-91-07620-3
DUTILLY ET FRÈRES INC.
357, Notre-Dame
Roxton Falls (Shefford) J0H 1E0
Et demandeur-cédant:
Dutilly Yvan
Rang Ste-Genève
Roxton Falls (Shefford) J0H 1E0
TRANSFERT DE PERMIS
6-M-507318-001A
Dans le territoire: région 05
Matières autorisées: toutes

No: M-91-07621-1
AUBÉ PONTIAC BUICK LTÉE
50, 4e Avenue
Val d'Or (Abitibi) J9P 1G1
Proc.: Me André Gilbert
Et demandeur-cédant:
Transport J.R. Marin Inc.
122 boul. Ken, R.R. # 1, B.G. 62
Val d'Or (Abitibi) J9P 4N7
TRANSFERT DE PERMIS
2-M-512841-001A
Dans le territoire: région 08
Matières autorisées: toutes

No: M-91-07668-2
MAISONS USINÉES P.E. POTVIN INC.
10, rue Polve
Granby (Shefford) J2G 8C7
Et demandeur-cédant:
Les Excavations P.E. Potvin Inc.
155, Lamoureux, C.P. 665
Granby (Shefford) J2G 8W7
TRANSFERT DE PERMIS
7-M-510055-001A, 002A
Dans le territoire: région 05
Matières autorisées: toutes

No: M-91-07671-6
CHIBOU-VRAC INC.
853, boul. Rideau
Rouyn-Noranda
(Rouyn-Noranda) J9X 5C8
Proc.: Me Michel Veillette
MAINTIEN DE PERMIS
4-M-508581-003A, 004A, 009A, 010A, 011A, 012A, 015A, 020A et 022A

No: M-91-07675-7
J.G. ST-AMAND INC.
4660, boul. Bellière
Carignan (Chamby) J3L 3P9
Et demandeur-cédant:
Roy, Léo
4681, Bellière
Carignan (Chamby) J3L 3P9
TRANSFERT DE PERMIS
2-M-508179-001A
Dans le territoire: région 06
Matières autorisées: toutes

No: M-91-07676-5
TRANSPORT F.M. THEROUX INC.
539, boul. Fiset
Sorel (Richelieu) J3P 3R9
Et demandeur-cédant:
Thérout, Martin
539, boul. Fiset
Sorel (Richelieu) J3P 3R9
TRANSFERT DE PERMIS
0-M-510383-001A
Dans le territoire: région 06
Matières autorisées: toutes

No: M-91-07677-3
GARY CLUFF ET ALL. (EN SOCIÉTÉ)
Gary et Larry Cluff Enr.
141, rue Cluff
Hinchinbrook
(Huntingdon) J0S 1H0
Et demandeur-cédant:
Larocque, Jacques
48, St-Clement
Saint-Chrysostome
(Châteauguay) J0S 1R0
TRANSFERT DE PERMIS
8-M-503406-001A
Dans le territoire: région 06
Matières autorisées: toutes

No: Q-91-03849-6
2845-8966 QUÉBEC INC.
(LES ENTREPRISES NIVELAC ENR.)
77, Route 172
St-Nazaire (Chicoutimi) G0W 2V0
Proc.: Tremblay, Lemieux, Harvey & Bouchard, avocats
Et demandeur-cédant:
Pilote, Renald
247, 1ère rue Nord
St-Nazaire (Chicoutimi) G0W 2V0
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Région 02
Matières autorisées: toutes
Permis concerné: 4-Q-504758-001A

No: Q-91-03854-6
LES EXCAVATIONS BENOIT NADEAU INC.
1232, rue Morin
Normandin (Lac St-Jean) G0W 2E0
Et demandeur-cédant:
LES TRANSPORTS ARVIDA INC.
2030, rue Drake, C.P. 1247
Jonquière (Chicoutimi) G7S 4K8
Proc.: Morais, Pike & Girard
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de:
Région 02
Matières autorisées: toutes
Permis concerné: 3-Q-504940-002A

No: Q-91-03860-3
TRANSPORT BOVIN & FRÈRES LTÉE
1450, boul. Industriel
St-Félicien
(Lac St-Jean Ouest) G8K 1W2
Et demandeur-cédant:
Guay, André
1195, rue Grimaud Ouest
Alma (Lac St-Jean Est) G8B 2A4
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de:
Région 02
Matières autorisées: 07, 04, 03 et 01
Matières additionnelles: 21, 22
Permis concerné: 0-Q-508100-001A

No: Q-91-03862-9
DANCAUSE, BERTRAND
518, Route 195
St-René de Matane
(Matane) G0J 3E0
Proc.: Denis Tremblay
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de:
Région 01
Matières autorisées: 03, 04, 05
Permis concerné: 7-Q-509556-001A

No: Q-91-03866-0
CASTONGUAY, GILLES
221, route 295
Dégelis (Témiscouata) G0L 1H0
Et demandeur-cédant:
Desvrao Inc. & Les Industries Georges
Deschênes Ltée
210, route 295
Dégelis (Témiscouata) G0L 1H0
Proc.: Gagné, Letarte, Sirois, Beaudet & associés
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de:
Région 03
Matières autorisées: groupes 03, 04 et 05
Permis concerné: Q-507432-010A

No: Q-91-03868-6
DIONNE, ROBIN
251, des Cônes
Rivière-du-Loup
(Rivière-du-Loup) G5R 3Y4
Et demandeur-cédant:
DESVRACO INC. & LES INDUSTRIES
GEORGES DESCHÊNES LTÉE
210, Route 295
Dégelis (Témiscouata) G0L 1H0
Proc.: Gagné, Letarte, Sirois, Beaudet & associés
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire:
Région 03

Matières autorisées: toutes
Permis concerné: Q-507432-006A

No: Q-91-03869-4
LÉVESQUE, FLORENT
73, rue du Moulin
St-Jus-du-duc
(Témiscouata) G0L 1V0
Et demandeur-cédant:
LES ENTREPRISES LIONEL DIONNE INC.
717, Des Cèdres
St-Alexandre-St-Alexandre-de-Kamouraska (Kamouraska) G0L 2G0
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de:
Région 03
Matières autorisées: toutes
Permis concerné: 3-Q-506929-001A

No: Q-91-03870-2
BASTIEN BILODEAU & AL. EN SOCIÉTÉ
(LES TRANSPORTS B.G. ENR.)
462, route du Moulin
St-Sylvestre (Lotbinière) G0S 3C0
Et demandeur-cédant:
NADEAU, SERGE
143, rue St-David
St-Patrice-de-Beaurivage
(Lotbinière) G0S 1B0
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de:
Région 03
Matières autorisées: toutes
Permis concerné: 2-Q-509007-001A

No: Q-91-03871-0
BOURGEOIS, JEAN-GUY
10, Le Courtois
Sept-Îles (Saguenay) G4R 1A3
Et demandeur-cédant:
MALTAIS, PASCAL
105, Cartier
Sept-Îles (Saguenay) G4R 2S8
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de:
Région 03
Matières autorisées: toutes
Permis concerné: 9-Q-503722-001A.

No: Q-91-03872-8
SERGE MORROW ET AL EN SOCIÉTÉ
(J.S. MORROW ENR.)
1430, William
Sillery (Québec) G1T 2P7
Et demandeur-cédant:
Camille Rousseau & Fils Inc.
2245, Père Lelièvre
Dubergier (Québec) G1P 2X2
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de:
Région 03
Matières autorisées: toutes
Permis concerné: 2-Q-509569-002A

COURTAGE EN CAMIONNAGE EN VRAC

Avis des affaires relatives au courtage en transport, données en vertu des dispositions des Règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec.

Délais d'opposition ou d'intervention:
21 jours du présent avis

No: M-91-07665-8
TRANSPORTEURS EN VRAC
FRONTENAC INC.
103, Hamel, C.P. 161
St-Ludger (Beauce-Sud) G0M 1W0
DEMANDE DE MODIFICATION DU
TARIF DE COURTAGE
6-M-52513P

No: Q-91-03836-3
TRANSPORTEURS EN VRAC DU
TROIS-RIVIÈRES METROPOLITAIN INC.
725, Gervais, C.P. 904
Trois-Rivières (St-Maurice) G9A 5K2
Proc.: Beaudet & Beaudet
APPROBATION DE CHANGEMENTS
Approbation du nouveau tarif de courtage de 1 800,00 \$ par année.

CAMIONNAGE EN VRAC EXTRA-PROVINCIAL

Ces avis sont donnés en vertu de la partie II de la Loi de 1987 sur les transports routiers (35-36 E.L.C. 35).
La Commission délivrera la licence de camionnage en vrac extra-provincial, à moins qu'une personne opposée ne la convoque que l'exploitation de l'entreprise visée par la demande est susceptible de nuire à l'intérêt public.
Le délai de l'opposition qui doit être écrit et assermenté est de 21 jours du présent avis.
Avis est donné que la Commission entendra la personne opposée ou son procureur sur la recevabilité de son opposition.
Pour un dossier de Montréal (M) à Montréal: mardi le 9 avril 1991 à 10:00 heures.
Pour un dossier de Québec (Q) à Québec: jeudi le 11 avril 1991 à 10:00 heures.

No: M-91-07616-1
TRANSPORT PIERRE BOULANGER INC.
514, 16ème Avenue
Iberville (Saint-Jean) J2X 1E9
DEMANDE DE LICENCE
Transport de matières en vrac
Matières demandées: matière 4, 10 et 22, groupe 3, 4 et 5
Territoire: régions 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10 et 11.
Frontière: Qué.-Ont., Qué.-É

LA VIE ECONOMIQUE

Le nouveau rapport des forces dans le Golfe pèsera lourd sur les négociations de l'OPEP

Isabelle Hourcade

de l'Agence France-Presse

PARIS — Les pays de l'OPEP, qui se réunissent lundi à Genève, sont unanimes à vouloir réduire leur production de pétrole afin d'éviter une chute des cours, mais la répartition de l'effort risque d'être compliquée par le nouveau rapport de forces de l'après-guerre dans le Golfe, selon des analystes.

Le comité ministériel de surveillance du marché de l'OPEP examinera les perspectives du marché pétrolier au deuxième trimestre afin d'ajuster la production à la demande prévue.

La production du brut de l'OPEP tourne autour de 23 millions de barils par jour (mbj), alors que l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) estime que la demande adressée à l'OPEP et aux stocks ne dépassera pas 21 mbj au printemps.

« La production doit être réduite, mais nous ne savons pas encore de combien et comment », a déclaré le ministre indonésien Ginandjar Kartasmita.

« Si l'OPEP était raisonnable, elle fixerait un plafond de 21 mbj ou même de 20,5 mbj », étant donnée l'ampleur des stocks, estime un responsable d'une compagnie pétrolière européenne.

« Tout le monde a besoin d'argent », répètent les analystes, qui soulignent que l'Arabie saoudite a des besoins financiers considérables au sortir de la guerre et ne peut accroître ses revenus en augmentant sa production puisqu'elle produit déjà à plein régime.

Cette pression financière devrait donc faciliter en théorie un accord,

mais les négociations risquent de buter sur la répartition des quotas.

Juste avant l'invasion du Koweït par l'Irak, l'OPEP avait conclu un accord, qui prévoyait un prix minimum de référence de 21 dollars par baril et fixait une répartition des quotas dans le cadre d'un plafond global de 22,5 mbj.

Fin août, l'OPEP a mis ses quotas entre parenthèses, autorisant ses membres à surproduire pour remplacer 4,6 mbj de brut koweïtien et irakien, tout en s'engageant à revenir à l'accord de juillet dès la fin de la crise.

Mais l'Irak, du fait du maintien de l'embargo, et le Koweït, en raison de la destruction de ses puits pétroliers, risquent de rester absents du marché au moins jusqu'à l'été.

Les onze autres pays, ou du moins ceux qui ont accru leur production durant la crise (Arabie saoudite, Émirats Arabes Unis, Vénézuéla, Iran, Libye, Nigéria), vont donc devoir se redistribuer une partie des quotas irakien et koweïtien.

Or, selon le même responsable d'une compagnie pétrolière, l'Arabie saoudite risque de revendiquer le quota du Koweït (1,5 mbj), en accord avec l'Émirat.

Par ailleurs, « l'Irak, qui va devoir dédommager le Koweït des conséquences financières et économiques de la guerre n'a rien d'autre à offrir que des droits théoriques de production », que Ryad pourrait également demander à « empêcher », ce qui lui permettrait de maintenir sa production peu ou prou à son niveau actuel de 8,3 mbj, souligne cet expert.

Une telle exigence se heurterait inévitablement au refus du Vénézuéla, de l'Iran ou de la Libye. « Chacun va réclamer quelque

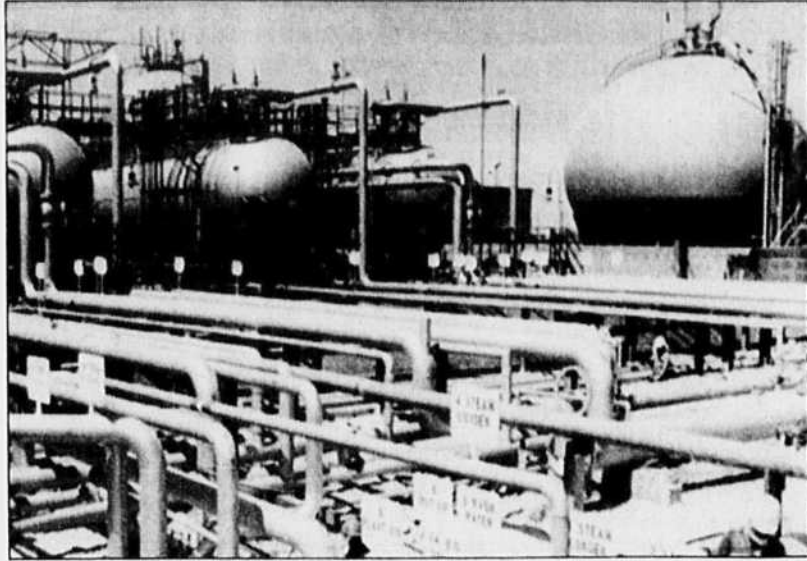


PHOTO AP

Les membres de l'OPEP tenteront de se répartir les quotas que ne peuvent utiliser, pour le moment, l'Irak et le Koweït.

chose », poursuit-il.

« Au delà du jeu de la répartition des quotas, le fond du problème est de savoir quel est le prix » du brut que souhaitent l'Arabie saoudite, et derrière elle les États-Unis, forts de leur position prédominante dans le Golfe, indique le même analyste.

Les avis sont partagés. Certains analystes estiment que Washington souhaite des prix dans une fourchette de 18 à 21 dollars le baril pour le brut américain — soit 15 à 18 \$ US pour le brut OPEP — afin de donner un coup de pouce au redémarrage de l'économie américaine.

D'autres experts font valoir que les États-Unis seraient d'accord avec le prix de référence de 21 \$ US de l'OPEP (23 \$ US pour le brut américain), car ils souhaitent que les pro-

ducteurs disposent de revenus suffisants pour financer la reconstruction. En outre, un prix trop bas découragerait la relance de la production américaine et les économies d'énergie souhaitées par Washington.

L'Algérie et l'Arabie saoudite se livrent déjà à une polémique pétrolière sur fond de règlement de compte politique. Le ministre algérien M. Sadek Boussena a ainsi déclaré que les pays du Golfe devaient « montrer leur capacité de poursuivre une politique pétrolière indépendante, en dépit du nouvel équilibre des forces dans la région ».

L'agence saoudienne SPA a répliqué que sa politique pétrolière ainsi que celle des États du Golfe « relève de leur souveraineté et de leur souci de préserver leurs intérêts ».

Hausse du chômage aux États-Unis

WASHINGTON (AFP) — Le taux de chômage a fortement progressé en février aux États-Unis où il a grimpé à son plus haut niveau depuis quatre ans, montrant que l'économie américaine n'a pas encore touché le fond de la récession, estiment les analystes.

Selon les statistiques publiées hier par le département du Travail, le taux de chômage a atteint 6,5 % le mois dernier contre 6,2% en janvier et 6,1 % en décembre. Il monte régulièrement depuis juin dernier, date à laquelle il s'établissait à 5,3 % seulement.

Depuis l'été dernier, les rangs des chômeurs se sont accrus de 1,6 million de personnes. 8,2 millions d'Américains étaient sans emploi en février.

Signe que l'activité économique continue à reculer, les États-Unis, qui sont entrés en récession à l'automne dernier, ont perdu 185 000 emplois en février, soit quasiment autant qu'en janvier (232 000). Et cette faiblesse de l'économie reste générale car quasiment tous les secteurs d'activité, y compris les services, ont encore supprimé des postes de travail.

Les chiffres de février sont « plus mauvais que prévu » et révèlent que « la récession continue sur un front toujours aussi large », a souligné M. David Blitzer, vice-président et chef économiste de la firme d'analyse Standard and Poor's.

La forte aggravation du chômage

montre que les États-Unis ont « besoin d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt pour sortir de la récession », estime M. Blitzer en prévoyant un nouveau geste des autorités monétaires pour relancer l'économie.

« La Réserve fédérale va assouplir à nouveau sa politique de crédit mais pas avant la fin du mois de mars car elle va attendre d'autres mauvais indicateurs », prévoit cet expert. La Fed a déjà relâché considérablement les rênes du crédit ces derniers mois pour éviter une récession trop longue et trop sévère.

La poursuite de la baisse des taux d'intérêt, couplée aux effets de la fin de la guerre du Golfe, devrait permettre une reprise de la croissance « vers le milieu de l'année », affirme M. Blitzer qui reflète l'avis de nombreux analystes.

La fin du conflit contre l'Irak devrait en effet provoquer une remontée de la confiance des consommateurs et donner ainsi un coup de pouce aux dépenses de consommation qui représentent à elles seules environ deux tiers de l'activité économique américaine, espèrent les experts.

En dépit de cette amélioration prévue sur le front économique, la situation de l'emploi devrait néanmoins continuer à se dégrader dans les prochains mois, estiment les analystes. La plupart d'entre eux prévoient que le taux de chômage devrait grimper autour de 7 % d'ici à l'été avant de se stabiliser.

◆ Banques

sées au cours du premier trimestre de cette année, et en raison, bien évidemment, de la « casse » que provoque toute récession, pratiquement toutes les banques prévoient une augmentation des provisions pour pertes sur les « mauvais » prêts.

Au sein de la plus grande banque au pays, soit la Royale, on estime que les pertes sur prêts atteindront 560 millions \$ d'ici la fin de l'année, soit 33 % de plus qu'en 1990. Au cours du premier trimestre seulement, les pertes ont totalisé 140 millions \$. À la CIBC, on entrevoit davantage de dégâts alors qu'une progression de 41 % des pertes est d'ores et déjà prévue. Cette institution s'attend en effet à des pertes de 536 millions \$. Au cours du premier trimestre, plus de 120 millions \$ ont été inscrits à ce poste.

À la Banque de Montréal, on a prévu également une forte hausse des pertes alors que de 169 millions \$ en 1990 on s'attend à enregistrer 270 millions \$. À la Banque TD, le président du conseil et chef de la direction, M. Richard Thomson, a souligné dans son message aux actionnaires qu'en raison « d'une baisse de qualité de crédit, nous prévoyons actuellement que les pertes sur prêts pour l'exercice 1991 s'élèveront à 480 millions \$, comparativement aux pertes réelles de 353 millions \$ pour le dernier exercice ».

Au cours du premier trimestre, les pertes sur prêts accordés par la TD ont atteint 120 millions \$, soit une augmentation de... 92 % ! À la Banque Scotia, les pertes ont presque

doublé sur le trimestre de l'an dernier. De 37 millions \$ en 1990, elles ont totalisé 75 millions \$ au 31 janvier dernier. Pour l'année, la Banque Scotia prévoit des pertes de 300 millions \$. Quant à la Banque Nationale, on s'est contenté d'indiquer que les pertes sur prêts avaient été de 45 millions \$.

Les frais autres que d'intérêt de la Banque Royale ont progressé de près de 10 % pour s'établir à 864 millions \$. Pourquoi cela ? Parce que « le nombre d'employés a augmenté de 6 % au cours de l'année dernière et les investissements au chapitre des succursales et guichets automatiques se sont maintenus, quoique à un rythme moins soutenu ».

À la Banque TD, ces frais, qui, incidemment, donnent un aperçu valable du rythme imprimé aux dépenses nécessaires à l'administration courante, ont été de 5 % supérieur à ceux de l'an dernier. De 398 millions \$ à 416 millions \$. À la Banque de Montréal, ils sont passés de 593 millions \$ à 842 millions \$.

À la Banque Scotia, le président du conseil M. C.E. Ritchie a indiqué que la hausse de plus de 10 % de ces frais était « attribuable aux investissements considérables consacrés par la Banque au développement technologique et à l'extension de son réseau de succursales pancanadiennes ».

Quant à la Banque Nationale, les frais autres que d'intérêt ont progressé à raison de 6 % pour se fixer à 220 millions \$. Cette augmentation découle presque exclusivement de l'ouverture de nouvelles succursales et à l'extension du réseau des guichets automatiques.

CARRIERES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.



Université de Montréal
Faculté de médecine vétérinaire
Service de diagnostic

AGENT- AGENTE DE RECHERCHE

poste surnuméraire

FONCTIONS

Maintien et développement d'une section consacrée aux services spéciaux offerts aux différents intervenants en industrie agricole. Ces services spéciaux comprennent notamment la sérologie pour la pleuropneumonie porcine et la sérotypie de plusieurs agents infectieux. Le travail consistera à optimiser les services actuels et à en développer de nouveaux; assurer un contrôle de qualité et gérer les budgets se rapportant à ces services; assurer la liaison avec les vétérinaires praticiens et interpréter les résultats et, à l'occasion, superviser le laboratoire de bactériologie clinique. Le titulaire aura aussi à participer à des projets de recherche appliquée liés, entre autres, au développement et à la validation de nouvelles techniques de diagnostic en microbiologie.

EXIGENCES

Le candidat devra posséder un diplôme de premier cycle en médecine vétérinaire ainsi qu'une maîtrise en microbiologie vétérinaire et au moins cinq années d'expérience en diagnostic bactériologique, notamment en techniques de sérologie et de sérotypie. Une connaissance des langues française et anglaise est souhaitable.

TRAITEMENT

Votre mandat sera d'au moins un an, renouvelable selon la disponibilité des fonds. Le salaire sera de 730 \$ pour une semaine de 35 heures.

ENTRÉE EN FONCTION

Le plus tôt possible.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, accompagné de trois lettres de référence, avant le 1^{er} mai 1991 au

Docteur Robert Higgins,
Directeur, Service de diagnostic
Faculté de médecine vétérinaire
Université de Montréal
C.P. 5000
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7C6

L'Université de Montréal souscrit aux divers programmes d'accès à l'égalité dans l'emploi.

Information

Ville de Montréal

Assemblée du Conseil

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le lundi 8 avril 1991, à 19 h.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (métro : Champ-de-Mars).

Comités-conseil d'arrondissement

Les prochaines assemblées des Comités-conseil d'arrondissement auront lieu tel qu'indiqué ci-après :

Ahuntsic - Cartierville
Lundi 18 mars 1991, à 19 h
Centre de l'Acadie
2005, rue Victor-Doré
et
lundi 25 mars 1991, à 19 h
Centre de l'Acadie
2005, rue Victor-Doré

Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce
lundi 18 mars 1991, à 19 h
Centre de la Pelletterie
5829, ch. de la Côte-des-Neiges
et
lundi 25 mars 1991, à 19 h
Centre de la Pelletterie
5829, ch. de la Côte-des-Neiges

Mercier - Hochelaga-Maisonneuve
Mardi 19 mars 1991, à 19 h
Centre Saint-Justin
8805, rue Forbin-Janson
1^{er} étage (grande salle)

Plateau-Mont-Royal - Centre-Sud
Lundi 18 mars 1991, à 19 h
Centre Saint-Pierre-Apôtre
1212, rue Panet
Salle 100
et
lundi 25 mars 1991, à 19 h
Centre Saint-Pierre-Apôtre
1212, rue Panet
Salle 100

Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles
Mardi 19 mars 1991, à 19 h
Centre Clémentine de la Rousselière
3020, boul. de la Rousselière
et
mardi 26 mars 1991, à 19 h
Centre Clémentine de la Rousselière
3020, boul. de la Rousselière

Rosemont - Petite-Patrie
Lundi 18 mars 1991, à 19 h
Comité Vie de quartier
5095, 9^e Avenue
Rosemont

Sud-Ouest
Mardi 19 mars 1991, à 19 h
Centre Saint-Henri
522, rue du Couvent
3^e étage
et
mardi 26 mars 1991, à 19 h
Centre Saint-Henri
522, rue du Couvent
3^e étage

Ville-Marie
Mercredi 20 mars 1991, à 19 h
Hôtel de ville
Salle du Conseil
275, rue Notre-Dame Est

Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension
Mardi 19 mars 1991, à 19 h
Pavillon Jean-Paul II
7920, boul. Saint-Laurent
et
mardi 26 mars 1991, à 19 h
Pavillon Jean-Paul II
7920, boul. Saint-Laurent

Le 9 mars 1991

Le greffier de la Ville,
Léon Laberge

VIVRE MONTRÉAL ET EN PARLER

Avis de la Commission des transports du Québec

Suite de la page B-4

tés urbaines et régionale, frontières: Qué.-Ont., et Qué.-É.U.

No: M-91-07651-8

LES INDUSTRIES REDPATH LIMITÉE
5400 Est. Notre-Dame
Montréal (Québec)
H1N 2C4
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 3: Aliments et boissons, Groupe 5: Produits d'origine animale ou végétale, Groupe 11: Produits chimiques et connexes, Groupe 13: Produits minéraux non métalliques.
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionales, frontières: Qué.-Ont., Qué.-Nouveau-Brunswick, Qué.-Terre-Neuve et Qué.-É.U.

No: M-91-07652-6

MONKEM COMPANY INC.
a/s Mongeau, Gouin
1596, Avenue des Pins Ouest
Montréal (Québec)
H3B 1G4
Proc: Mongeau, Gouin, Côté, Roy
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public:
Biens transportés:
Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionales, frontières: Qué.-Ont., Qué.-Nouveau-Brunswick, Qué.-Terre-Neuve et Qué.-É.U.

No: M-91-07653-4

DIABLO SYSTEMS INCORPORATED
a/s Kandestini, Kugler
800, Carré Victoria, # 2204
Montréal (Québec)
H4Z 1C5
Proc: Paul B. Joyce
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:

Groupe 7: Produits du pétrole et du charbon, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionales, frontières: Qué.-Ont., et Qué.-É.U.

No: M-91-07654-2

IVACO INC.
770, Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3A 1G1
Proc: Byers, Casgrain
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionales, frontières: Qué.-Ont., Qué.-Nouveau-Brunswick et Qué.-É.U.

No: M-91-07655-9

2626-1826 QUÉBEC INC.
(Transport R. LeFrançois)
5840, de Seigne
St-Léonard (Québec)
H1P 1G8
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionales, frontières: Qué.-Ont., Qué.-Nouveau-Brunswick, Qué.-Terre-Neuve et Qué.-É.U.

No: M-91-07656-7

591182 ONTARIO LIMITED
(Wolverine Freight System)
200, St-Jacques O., ste 900
Montréal (Québec)
H2Y 1M1
Proc: Paquette & Associés
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public

Biens transportés:
Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale, frontière: Qué.-Ont.

No: M-91-07657-5

WOLVERINE FREIGHT SYSTEM (US) INC.
a/s Paquette, Perreault
200, St-Jacques O., ste 900
Montréal (Québec)
H2Y 1M1
Proc: Paquette, Perreault, Trudeau & Associés
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale, frontière: Qué.-Ont.

No: M-91-07658-3

L. SIMARD TRANSPORT LIMITED (L. Simard Transport Limited)
1212, 32e Avenue
Lachine (Québec)
H8T 3K7
Proc: Parenteau, Coulombe
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 7: Produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: Matériel d'usage militaire, Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale, frontières: Qué.-Ont., Qué.-Nouveau-Brunswick, Qué.-Terre-Neuve et Qué.-É.U.

No: M-91-07659-1

CROSSROADS TRANSPORTATION INC.
a/s S & S Forwarding Ltd
775, du Marché Central

Suite 20
Montréal (Québec)
HAN 1K1
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale, frontières: Qué.-Ont., Qué.-Nouveau-Brunswick, Qué.-É.U.

No: M-91-07660-9

ROCOR TRANSPORTATION COMPANIES INC.
a/s Martineau, Walker
3400, Tour de la Bourse
C.P. 242, Pl. Victoria
Montréal (Québec)
H4Z 1E9
Proc: Martineau, Walker
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 7: Produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: Matériel d'usage militaire, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale, frontières: Qué.-Ont., Qué.-Nouveau-Brunswick et Qué.-É.U.

AVIS

Les heures officielles d'ouverture et de fermeture de nos bureaux sont: 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Bureau de Québec
5500, boul. des Galeries
Québec (Québec)
G2K 2E1 643-5694

Bureau de Montréal
505, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec)
H2L 1K2 873-6414
L'administratrice par intérim
Lise Villeneuve

Québec

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

Le Collège Universitaire de Hearst

est à la recherche d'un-e

PROFESSEUR-E en HISTOIRE
(à temps plein)

EXIGENCES: M.A. en Histoire ou l'équivalent.

FONCTIONS: Cette personne aura des tâches d'enseignement et de recherche dans un milieu universitaire. Elle enseignera en français et en anglais à des étudiantes et étudiants qui aspirent au baccalauréat ès arts (3 ans ou 4 ans) dans les humanités, les sciences sociales ou l'administration des affaires.

EXIGENCES LINGUISTIQUES: Une excellente connaissance du français est exigée avec préférence accordée aux personnes qui maîtrisent aussi l'anglais.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: Août 1991.

SALAIRE: Selon l'échelle salariale en vigueur (min. de 36.106\$) en 1990-1991.

Le Collège Universitaire de Hearst, affilié à l'Université Laurentienne de Sudbury, est une institution d'enseignement universitaire francophone du nord-est de l'Ontario.

Faire parvenir votre demande accompagnée de votre curriculum vitae avant le 27 mars 1991, à:



Danielle Coulombe, directrice des études
Collège Universitaire de Hearst
C.P. 580
Hearst (Ontario)
P0L 1N0

CÉGEP
ANDRÉ-LAURENDEAULE COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL
ANDRÉ-LAURENDEAURECHERCHE LES SERVICES
D'UNE DIRECTRICE GÉNÉRALE
OU D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Attributions:

- Membre du Conseil d'administration, présidente ou président du Comité exécutif, la directrice générale ou le directeur général est le principal administrateur du Collège.
- Veille à la réalisation de la mission du Collège.
- Assure la coordination de tous les services, la préparation et l'exécution des plans de développement à court et à long terme.
- Veille à la gestion financière et pédagogique du Collège.

Qualifications requises:

- Posséder un diplôme universitaire de deuxième cycle.
- Posséder dix (10) années d'expérience, de préférence dans le milieu de l'éducation, dont au moins cinq (5) dans un emploi de cadre.
- Posséder une connaissance du milieu collégial.

Traitement: Au 1er juillet entre 64 470,00 \$ et 85 745,00 \$.

Entrée en fonction: Juillet 1991.

Les entrevues auront lieu dans la semaine du 22 avril 1991.

La candidate ou le candidat doit faire parvenir son curriculum vitae en mentionnant le # 94-01, au plus tard le 28 mars 1991 à 16h30, à:



Cégep André-Laurendeau
Monsieur Jean-Claude Dubé
Président du Comité de sélection
Service des ressources humaines
1111, rue Lapierre, LaSalle (Québec) H8N 2J4

LEADLEY, GUNNING & CULP
INTERNATIONAL

Notre client, une association de comptables et de professionnels de l'impôt pour l'Amérique du Nord, en pleine expansion, se cherche présentement des associés au Québec.

Pour se joindre à ces 135 partenaires qui travaillent au sein de cette association, les candidats devraient exercer les fonctions de comptable professionnel ou posséder de l'expérience en affaires comptables. Plus encore, les candidats doivent posséder de l'entregent et rechercher un meilleur contrôle de leurs revenus et de leurs habitudes de vie.

Si vous croyez être qualifié, envoyez votre curriculum vitae à:

M. Robert Jason
55 rue King, bureau 501
St. Catharines, Ontario
L2R 3H5
Téléphone: 416-687-7366
Télécopieur: 416-682-1058

LE DEVOIR
VOUS OFFRE
LA QUALITÉ

POUR INSÉRER
UNE ANNONCE
SOUS LA
RUBRIQUE

CARRIÈRES ET
PROFESSIONS

842-9645

AGENCE DE COMMERCIALISATION DU FOIN
ESTRIE

Directeur général

L'agence de commercialisation du foin de l'Estrie est une corporation nouvellement formée. Son rôle consiste au commerce de foin de qualité sur le marché local et aux États-Unis. L'agence a la responsabilité de l'implantation et de la production d'un nouveau système de certification de la qualité du foin. Des marchés sont à développer en Nouvelle-Angleterre et dans le Sud-Est des États-Unis.

FONCTIONS

Sous la responsabilité du conseil d'administration, agir comme directeur général de la corporation et agent de prospection de marchés aux États-Unis. La tâche consiste à:

- fournir au conseil d'administration des recommandations et rapports quant aux objectifs et plan d'action à réaliser;
- procéder à l'achat et à la vente de foin de qualité certifiée;
- promouvoir le système de certification de la qualité du foin auprès des producteurs et assurer sa réalisation;
- faire de la prospection de marchés;
- diriger le personnel (2 à 3 personnes);
- gérer les affaires courantes de la corporation.

LES EXIGENCES

- détenteur d'un baccalauréat ou d'un diplôme d'études collégiales en techniques administratives ou en marketing, ou formation équivalente;
- minimum de cinq années d'expérience pertinente aux fonctions (vente, administration et promotion);
- être bilingue
- connaissance de l'agriculture;
- manifester beaucoup d'initiative et de l'entregent

RÉMUNÉRATION

Salaire à discuter selon l'expérience et les qualifications.

Si vous êtes intéressé(e) à poser votre candidature à ce poste, faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 20 mars à l'adresse suivante:

Poste « directeur général »
C.P. 2074
SHERBROOKE (Québec) J1J 3X1

UQAM Le savoir universitaire,
une valeur sûre!Professeur-e régulier-ère en droit
public : droit constitutionnel

Département des sciences juridiques

Fonctions et cadre de travail

- Enseignement en droit public, droit constitutionnel
- Recherche
- Service à la communauté

Exigences

- Doctorat
- Deux maîtrises ou maîtrise et titre professionnel ou compétence exceptionnelle
- Aptitude à la recherche

Date d'entrée en fonction : le 1^{er} juin 1991

Traitement : selon la convention collective SPUQ-UQAM

L'UQAM souscrit à un programme d'accès à l'égalité des femmes en emploi. Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ces postes sont offerts aux citoyen-ne-s canadien-ne-s et aux résident-e-s permanent-e-s.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un curriculum vitae, daté et signé, avant le 18 mars 1991 à M. Mauro Malservisi, directeur délégué, département des sciences juridiques, Université du Québec à Montréal, C.P. 8888, succursale A, Montréal (Québec) H3C 3P8.



Université du Québec à Montréal

UNIVERSITÉ D'OTTAWA UNIVERSITY OF OTTAWA

L'Université d'Ottawa est le plus grand établissement post-secondaire bilingue au Canada. Elle se consacre à promouvoir le haut-savoir dans une ambiance favorisant l'excellence de l'enseignement et de la recherche. Nous cherchons présentement à combler un poste de :

Traducteur-réviseur ou
Traductrice-réviseure

Votre travail consistera à traduire et à réviser, de l'anglais vers le français et inversement, des textes de nature générale, spécialisée et technique, le tout en autonomie. Vos tâches comprendront également la recherche terminologique, la consultation linguistique, la publication d'un bulletin linguistique, ainsi que la conception et l'enseignement d'ateliers sur les techniques de rédaction.

En plus d'un baccalauréat spécialisé en traduction, vous possédez une vaste expérience en traduction, en révision et en recherche terminologique. L'excellence en révision, en rédaction et en communication est essentielle, de même que l'entregent et la capacité de respecter de courtes échéances.

La connaissance du milieu de l'éducation et l'expérience en traduction technique constituent des atouts importants.

Pour postuler, faites parvenir votre curriculum vitae d'ici le 19 mars 1991, en prenant soin de mentionner le numéro de concours R03TRA0823J et vos attentes salariales, au Service des ressources humaines, 550, rue Cumberland, Ottawa (Ontario) K1N 6N5.

L'UNIVERSITÉ A UNE POLITIQUE D'ÉQUITÉ
EN MATIÈRE D'EMPLOI

PROFESSEUR/
PROFESSEURE

en psychologie
religieuse

La Faculté de théologie de l'Université de Sherbrooke sollicite des candidatures pour un poste de professeur ou de professeur régulier à temps complet en psychologie religieuse.

Profil des fonctions

Enseignement aux programmes de 1^{er} et 2^e cycles. Encadrement d'étudiants. Recherche.

Qualifications requises

Doctorat en théologie avec spécialisation en sciences pastorales. Les publications scientifiques seront prises en considération. Expérience d'enseignement universitaire. Expérience professionnelle en counselling.

Date d'entrée en fonction
Le 1^{er} juin 1991.

Traitement
Selon les normes en vigueur.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le
lundi 15 avril 1991, à 16 h, à :

Monsieur le Doyen
Faculté de théologie
Concours 91-4-03
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

N.B. — L'Université de Sherbrooke respecte le principe d'équité en matière d'emploi.



UNIVERSITÉ
DE SHERBROOKE

UN PAYS DE CONNAISSANCE

USP UNIVERSITÉ SAINT-PAUL

AGENT DE MARKETING ET DE PUBLICITÉ
AGENT DE PLACEMENT ET
COORDONNATEUR DU BÉNÉVOLAT
(Institut de pastorale)

POSTE RÉGULIER À TEMPS COMPLET
HOMME OU FEMME

Sous l'autorité du directeur de l'Institut de pastorale, le titulaire est responsable d'un poste qui comporte trois volets:

Agent de marketing et de publicité — Identifier la clientèle et ses besoins par des sondages. Élaborer une publicité écrite au besoin. Planifier la publicité des programmes de l'Institut dans les médias d'information (presse écrite et parlée). Élaborer et mettre en marche des stratégies et des programmes de marketing et de publicité.

Agent de placement — Assurer des liens entre l'Institut et les établissements susceptibles d'offrir des stages de formation aux étudiants en vue du practicum. Créer et maintenir des liens avec les coordonnateurs de programmes dans le but de jumeler adéquatement les étudiants aux établissements. Effectuer les arrangements nécessaires pour le placement des étudiants et maintenir de bonnes relations entre les établissements et les stagiaires. Tenir un registre détaillé des stages en vue d'évaluer leur qualité.

Coordonnateur du bénévolat — Recruter des bénévoles pour participer à la recherche et aux jeux de rôle des practicum.

Exigences — Avoir une parfaite maîtrise de l'anglais et du français. Posséder une grande capacité d'écoute et exceller dans les relations interpersonnelles. Posséder une solide expérience en marketing général et médiatique. Être dynamique et créateur: être capable de travailler en équipe et de façon autonome. Détenir un grade universitaire.

Rémunération — Selon les qualifications et l'expérience.

Date d'entrée en fonction — 1^{er} mai 1991

Conformément aux stipulations de la Loi canadienne sur l'immigration, le poste est ouvert aux citoyens et résidents permanents du Canada.

Faire parvenir votre curriculum vitae, accompagné de trois lettres de recommandation, avant le 1^{er} avril 1991, au:

Directeur adjoint
Institut de pastorale
Université Saint-Paul
223 rue Main
Ottawa ON K1S 1C4

Un milieu stimulant...
Un avenir prometteurProfesseurs réguliers au Département
des sciences humaines

Le Département des sciences humaines de l'Université du Québec à Hull est à la recherche de 2 professeurs réguliers, l'un en travail social et l'autre en santé mentale.

DOMAINES D'EXPERTISES ET QUALIFICATIONS PARTICULIÈRES:

Travail social: (1 poste régulier)

Doctorat dans une discipline appropriée et expérience en travail social. Les candidatures des personnes qui terminent un doctorat pourront être considérées. Spécialisation au niveau des politiques sociales et au niveau de l'intervention communautaire. Aptitude à l'encadrement des étudiants stagiaires.

Santé mentale: (1 poste régulier)

Doctorat dans une discipline pertinente et expérience de recherche et d'intervention en santé mentale. Les candidatures des personnes qui terminent un doctorat pourront être considérées.

QUALIFICATIONS GÉNÉRALES:

Les candidats devront aussi démontrer des capacités de recherche universitaire, des habiletés à transmettre leur enseignement, des aptitudes à l'encadrement des étudiants, etc. Les candidats devront faire la démonstration de leur bonne connaissance de la langue française écrite et orale.

RENSEIGNEMENT SUPPLÉMENTAIRES:

Traitement: Selon la convention collective

Lieu de travail: Hull

Date d'entrée en fonction: 1^{er} juin 1991

Les candidats sont priés de faire parvenir leur candidature accompagnée d'un curriculum vitae, avant le 28 mars 1991, à l'adresse suivante:

Monsieur Daniel Tremblay, Ph. D.
Directeur du Département des sciences
humaines
Université du Québec à Hull
Case postale 1250, succursale B
Hull (Québec)
J8X 3X7

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ces postes sont offerts aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. Postes accessibles aux femmes et aux hommes.



Université du Québec à Hull

[illegible]

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
- 200-299 Immobilier — Commercial
- 300-399 Marchandises diverses
- 400-499 Offres d'emploi
- 500-599 Services
- 600-699 Véhicules automobiles
- 900-999 Avis

101 Propriétés à vendre

3 SITES PRESTIGIEUX POUR TOUS LES BUDGETS

- Baie d'Urfé «POINTE ST-LOUIS»
56, David-Kennedy
Tél.: (514) 626-5571 (514) 455-3313
- St-Lazare «BOISÉ COLONIAL»
1458, Des Cascades
(¼ k. à l'ouest de Bédard par St-Angélique)
Tél.: (514) 424-2271 (514) 455-3313
- Vaudreuil «VILLAGE SUR LE LAC»
2792, Adélaïde-Godbout
Tél.: (514) 455-5262 (514) 455-8733
(514) 455-3313

8 1/2 % 3 ans — si éligible
Taxes municipales payées en 1991 au Projet de Vaudreuil.
Maître constructeur depuis 1917.

99 Visites Libres

ST-LAMBERT Riche propriété de style européen, dominant sur jardin privé. Visite libre dim. 10 mars, 14h à 16h, 102 de Tournaine, Re/Mx Longueuil, Benoit Pères 651-8331.

V.M.R. 2396, GRAHAM: Cottage 3 c.c., garage double, grand terrain. Reduit 465 000 \$. Dim 14h à 16h, Michèle E. Roy, 522-2023
Trust Général Ctr.

101 Propriétés à vendre

Visite libre dimanche 10 mars entre 14h et 17h, au 3, rue Oubéout
OUTREMONT PRÈS RUE LAURIER LUXUEUX ESPACE DE VIE À L'EUROPÉENNE
2000 pi. c., entièrement rénové par professionnel. Soleil, lumière, ambiance remarquable. Salon, s/manger, aire ouverte, bouddoir-bibliothèque, 3 c.c., 2 s/bains, tourbillon, cuisine ultra-moderne, puits de lumière, terrasse, espace de stockage d'extra. Ciel en main.
Vente absolue à 305 000 \$
Loulise: 270-2811

101 Propriétés à vendre

NORTH HATLEY: Vaste bungalow, terrain 44 000 pi. c., accès au lac, grand salon avec foyer, 3 c.c., beaucoup de rangement. Bonne valeur.
Barbara Allatt: (519) 842-2170
Mike Allatt: (519) 842-2688
Re/Mx Sherbrooke Inc. ctr.: (519) 822-2222

101 Propriétés à vendre

AHUNTSIC, maison de ville 83, foyer, garage, 7 1/2 pièces, impeccable, près services, aubaine à 159 000 \$, prix 187 516.

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS
PAR TÉLÉPHONE
286-1200

101 Propriétés à vendre

BORD LAC MEMPHREMONG
Superbe propriété
100' sur le lac avec plage dans site résidentiel, accès à tennis, voile, etc. Cuisine, s/bains, piscine, Denis Couture, le tout fait en 88 595 000 \$
1-819-868-0864 de 10 à 22h.

ESTRIE Maison à vendre
156 rue Adamville à Bromont.
11 pièces, sur 3 acres de terrain, au bord de l'eau. Aussi: terrain de 25 acres. Pour visite, (514) 263-2960.

ILE ST-JEAN EST, quadruplex neuf, luxe, bain tourbillon, foyer, terrain paysager, 9 1/2 %, 275 000 \$, négociable, 666-6683.

101 Propriétés à vendre

JOLIETTE, cottage '90, luxueux, exclusif, aire ouverte, thermopompe, plancher chêne, terrain boisé, gazonné, 225 000 \$. 1-756-2551.

LACHENAIE O., luxueux cottage, toit cathédrale, grandes pièces, 2 s/bains, garage. Faut voir!
132 500 \$, 492-8578

LAVAL Bungalow 4 X 26 pi., terrain 6034 pi. c., 3 + 1 c.c., aire ouverte, foyer, constr. 78 114 000 \$ 668-3330

101 Propriétés à vendre

LES PONTS Mil-Nord. Bungalow libre, rén. taxes, notable incl. Visite libre dim. 14h à 16h, 142 000 \$. 385-9942

LONGUEUIL Trés bon secteur, près base de plein air. Grand split 1984, 3 c.c., sous-sol fini piscine creusée, thermopompe, 199 500 \$ Sants agent. A voir! 670-0420.

MILE END
APPARTEMENT • branche • 2e et 3e, rén. 3 chambres, 1 400 pi. c., très clair, cour, aménagé, stat. G. Lemay.
271-2131
Re/Mx Outremont Ctr

101 Propriétés à vendre

AHUNTSIC: Bungalow décalé, superbe, entièrement rénové, toit cathédrale, foyer, 2 s/bains, garage. A voir absolument. Tel. 337-3705

AHUNTSIC: Cottage rénové, sur Gouin, vue par la Visitation et Rivière, 5 c.c., terrain 10 000 pi. c., 360 000 \$. 389-1088

AHUNTSIC: PROFESSIONNELS QUI DESIRE AVOIR SON BUREAU À DOMICILE. Triplex neuf détaché, luxueux, spacieux, 10 pièces, piscine creusée, à 2 pas de la Riv. des Prairies, piste cyclable, parc Stanley et métro. Excellents revenus. HYPOTHEQUE 8 1/2 %, 1 AN. 385-5056

101 Propriétés à vendre

ANJOU, duplex ou co-propriété, 1-dch, design, s/sol fini, garage, électroménagers. Possibilité bachelor. Agent s'abstient, 493-1118 ou 355-7155.

BLAINVILLE, maison 3 ch fermées, 2 s/bains, foyer, garage, près d'une école, 136 000 \$, négociable, 437-8992.

BORD DU LAC des Deux-Montagnes. Maison de prestige 10 pièces, garage double, terrain 42 000 pi. c., 340 000 \$. 479-6265.

101 Propriétés à vendre

CARIGNAN: lie sur le Richelieu. Grand bungalow rénové 4 c.c., terr. paysager 22 500 pi. c., piscine creusée + bachelor tour. 658-5389

DUPLEX «LABREST»: Adj. West-mont. 2 X 8 pièces, restaurant, 2 foyers, grand brd, 13 ch, chaudière, vue tranquille, en excellente condition. 459 000 \$. 488-5785

101 Propriétés à vendre

REPENTIGNY
Cottage. Bord du fleuve, secteur prestigieux. Révêtement pierre, terrain 12 200 pi. c., 5 chambres, foyer pierre, garage double, alarme, irrigation, thermopompe, etc. 745 000 \$ Jour. 466-0555, soir. 585-6871.

REPENTIGNY
Conçue pour aujourd'hui demain et plus tard
Cette maison d'architecture exclusive de 7 pièces avec garage vous offre confort et soleil tout au long de la journée. 1 700 pi. c., sur un seul étage. Un compromis idéal entre le bungalow et le condo.
Située dans le boisé de l'hôpital. Un nouveau concept de vie vous attend. On demande 164 000 \$ négociable. Pour vous, c'est l'ordinaire ne suffit pas.

101 Propriétés à vendre

Lise D. Ferland, 581-3790
Re/Mx Uni Ctr

ST-BRUNO, directement du propriétaire, pour vente rapide, 2 chambres, 2 s/bains complètes, stationnement int./ext., beaucoup d'extra, secteur recherché, prix à discuter selon la date d'occupation. 653-8933, 653-5286 après 18h.

101 Propriétés à vendre

ST-BRUNO
Cottage 1 800 pi. c., 4 c.c., salon, salle à manger, cuisine avec dinette, lavoir, 2 s/bains, sous-sol fini, toit et fenêtres refaits, terrain 14 000 pi. c., paysager, secteur paisible. Pas d'intermédiaire. 194 000 \$. 653-9274

ST-FRANÇOIS Bungalow 90 X 80, clôture, 2 chambres, sous-sol fini, carport, 2 de 16 X 24, piscine creusée 16 X 32. 120 000 \$. 387-6086

101 Propriétés à vendre

ST-LAMBERT Bungalow 3 c.c. + 2. Secteur très convoité. Foyer en pierre, s/m. vitrée donnant sur jardin, terrain 70 X 100 clôture, garage double, s./ent. fini, excel. condition. 349 000 \$. 672-0166

STE-ADÈLE, Lac Millette, bord de l'eau, maison canadienne, 4 chambres, 2 foyers, 691-8880, 229-5132

101 Propriétés à vendre

V.M.R. BEAU DUPLEX
3 chambres fermées, 289 000 \$, faut voir! Propriétaire: 739-5831.

VICEROY: Luxueux, équipée, bord de l'eau, 4 c.c., 3 s/bains, s/sol fini, foyer, salon, patio, garage double, piscine 20 X 40, récepteur et débrouilleur satellite, etc. Près de Sorel 230 000 \$. Vente rapide (départ). Tel. (514) 529-6258

101 Propriétés à vendre

VILLE MONT-ROYAL, maison détachée, FACE À UN PARC, demande 789 000 \$. 844-9443

WILLERAY, duplex semi-dét., 2 X 5 1/2, rénovés, planchers bois franc, bon revêtement, tous les services, 387-9302, répondeur.

101 Propriétés à vendre

VIMONT 10 pièces + possibilité bureau prof, 2 salles de bains, garage piscine creusée, grand terrain. Possibilité hwy. 2 ans 9 1/2 %, 220 000 \$. Bu-reau 661-7458, rés. 629-4311.

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

À STE-ADÈLE LAURENTIDES
MAISON CTR., 1976
VUE MAGNIFIQUE
SECTEUR DE CHOIX TRÈS PRIVÉ
Terrain 26 000 pi. c., arbres à maturité, pool nouveau golf. Toit cathédrale, mezzanine avec studio, 3 ch. c., 2 s/bains, foyer & mur de pierre, s/sol fini. Plusieurs extras. Direct du prop. cause transfert.

FAITES UNE OFFRE!
M. AUGER, 611 DE LA BOULLE
(514) 1-229-3239

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

CHATEAU DE PRESTIGE SOREL
SUR LE BORD DU FLEUVE
TERRAIN 43 000 PI. CA.
Ce château unique saura vous charmer par la hauteur et la grandeur de ses pièces.
EVALUATION JANV. 89
125 000 \$
PRIX DEMANDÉ: 575 000 \$
LES M^{rs} FRANCE ROBERT & J. L. PARENT/ALF. ROBERT
1-514-743-0442 ou
1-514-743-9187

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

BEAUHARNOIS
Maison historique, 2 étages, entièrement rénovée, centre-ville, près de la marina. Idéal pour commerce, 1-225-0892 (après 18h).

CANTONS DE L'EST, magnifique domaine de chasse et pêche, 250 acres avec maison de style lyonnais. Très bon investissement, valeur 1 295-2697.

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

CONDO VACANCES/MONT STE-ANNE, possibilité d'échange partiel dans le monde, valeur 10 400 \$. Prix à discuter, 514-387-5429.

LANORAIE Cottage 5 1/2, zone commerciale, 45 000 \$ discutable. 1-889-5396.

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

LAVAL Impeccable split détaché, 2 chambres, 2 grandes salles de bains, superbe sous-sol, construction unique. Prés écoles, parc et métro. Achat exceptionnel. Pas d'agent. 669-3468

MAISON DE CAMPAGNE,
Région Dunham, entièrement rénovée, 18 500 pi. c., paysager, garage double séparé (idéale pour atelier), piscine creusée, 95 000 \$
(514) 242-3582.

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

SPACIEUSE, 5 chambres, terrain 72 000 pi. c., vue montagne, 30 min. de Bromont et de Montréal, Mt St-Gregoire. Bur. 460-4711, rés. 464-2794.

TRANSFERT À QUÉBEC
Site enchanter. 1000 pi. c., 2 c.c., Marie-Josée Rué & Lizon ctr. (418) 826-1428.

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

TERREBONNE Maison, bord de l'eau. Vente rapide cause déménagement. Constr. 89, 9 000 p.c., 2 étages, garage, thermopompe. 210 000 \$ Luc. 497-2125.

VIEUX QUÉBEC, près de la Basilique, attirants condos 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2. Info: Françoise Biron, Le Permanent ctr., (514) 646-9999.

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

CANTONS DE L'EST: Près Eastman. Lac privé, sauna, bain tourbillon, foyer, 3 c.c., meublé, 850 \$/mois, non-chauf. Libre mai. 277-8787 - 274-4158

A STE-THÉRÈSE, beau triplex jeune, neuf, 3 X 5 1/2, près services, place parc, rev. 23 000 \$. 435-8802, 434-6752

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

CONCEPT RÉVOLUTIONNAIRE Esthétique ordinateur. FOND DE COMMERCE au prix d'inventaire. 334-6972, après 18h.

LAC BROME Manoir Inverness. Élégante copropriété de style lyonnais, dans rare ensemble riverain. 1 100 pi. c., plus terrasse 2 ch., 1 b./s, appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires sérieux, confort, sécurité, tranquillité. À moins de 30 minutes de 6 centres de ski, golf en développement en annexe. Loisirs quatre saisons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$ Sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

À LAVAL
CONDOMINIUM LE PRESQU'ÎLE
Condo de luxe, 1420 pi. c., climatisé, 3 chambres, 2 stationnements, plusieurs accessoires inclus, après 19h et fin de semaine. 668-3615, pas d'agent.

IMMENSE, neuf, luxueux, 4 1/2, centre-ville. Terrasse géante, foyer, clim. 2 s/b. éq. garage, rangement, métro. 1 175 \$. 934-4726.

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

LUXUEUX 6 1/2 NEUF: Châteaux de Casson, V. St-Laurent. Divisions et décor superbes, 2 100 pi. c., piscine, piscine 2 000 \$ (mois) 332-1404

OUTREMONT: Luxueux condo, prestigieux, «Chénéon», 3 c.c., 2 1/2 s/bains, 2 000 \$. 989-5872 - 288-4320

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

TRÈS DESIGN
Sur Plateau. Condo neuf, 2 c.c., lav./séch. lav.-vaiss. vénécienn. tapis, 2 min. parc. 750 \$. Huguette, 282-1789. Sour. 527-3300

CONDO VACANCES/MONT STE-ANNE, possibilité d'échange partiel dans le monde, valeur 10 400 \$. Prix à discuter, 514-387-5429.

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

LAVAL Impeccable split détaché, 2 chambres, 2 grandes salles de bains, superbe sous-sol, construction unique. Prés écoles, parc et métro. Achat exceptionnel. Pas d'agent. 669-3468

MAISON DE CAMPAGNE,
Région Dunham, entièrement rénovée, 18 500 pi. c., paysager, garage double séparé (idéale pour atelier), piscine creusée, 95 000 \$
(514) 242-3582.

122 Condos à vendre

BROSSARD: bord de l'eau, 6ème étage, 4 1/2 ou à louer, occupation immédiate. 393-2952, 659-6702.

CENTRE-VILLE
Entre Simpson/Pentfield. Charmant app. dans imm. nouv. rénov. 2 cc. 2 s/b - appareils, plein sud, niveau idéal pour vue exceptionnelle sur ville, lumineux l'hiver, confortable, air clim. l'été, garage int. portier. Tout cela pour seulement 245 000 \$. 486-9931-948-8225

122 Condos à vendre

CENTRE-VILLE, condos sur 2 étages, superbement rénovés, 1700 pi. c., ensoleillé, très tranquille, 169 000 \$. Une visite s'impose. 2021 de Bulation. 845-4440.

CENTRE-VILLE Condo neuf, près universités et transports. 2 c.c., bien éclairé, balcon, au géme. 100 630 \$ Garage. Pas d'agent ou téléphone. 284-0034.

122 Condos à vendre

CENTRE-VILLE
Confortable 4 1/2, vue Mtl, garage int., près métro, 99 000 \$. nég. 989-9381.

CONDO STE-ADÈLE
Boul. Le Skiur. 5 minutes centre-ville, golf et ski Chantecier. Balance d'hypothèque 107 000 \$ 1-229-4536

122 Condos à vendre

DOMAINE DU PARC OLYMPIQUE, luxueux, 8ème étage, 1400 pi. c., 2 c.c., 219 000 \$, 279-1911.

FABRE: Près Parc Lafontaine, 1 000 pi. c., entièrement rénové. Occupation imm. 526-7524 - 522-4395

ILE DES SOEURS
- Superbe 3 ch. c., 1465 pi. c., gr. balcon, faut vendre! 175 000 \$
- Très beau 2 ch. c., unité transversale, gr. balcon, 129 000 \$
- 3 1/2, vue vue, vue, garage.
S. FIBBIANI 677-0447
IMM. TRIDEM CTR

122 Condos à vendre

LAVAL, VAL DES ARBRES
Super spécial, 155 000 \$ 2 chambres, foyer. Pierre Dionne, Trans-Action Rive-Sud Inc. ctr. 497-9049.

MONT STE-ANNE
Condo à vendre, à 1 km des pentes, de la navette. 3 chambres, 2 s/bains, foyer, entièrement meublé avec goût, 239 000 \$. Appeler André gagnon 334-9288

122 Condos à vendre

MONT-ROYAL PRÉS PIE IX
Gr. 3 1/2, très ensoleillé, 3e étage, stat. 748-9078

N.D.G. 7 1/2, haut de duplex spacieux, 1 575 pi. c., tout rénové, foyer, garage, 2500 \$ grand parc, près métro. Reduit. 159 000 \$
V. PAQUIN, 694-3673
Re/Mx Outremont ctr. 271-2131.

122 Condos à vendre

N.D.G. condominium 3 chambres à coucher, construction 1987, très éclairé, garage. Près métro Villa-Maria, 169 000 \$. 488-0972.

OUTREMONT Face à un parc, près métro. Condo rénové, 3e étage, éclairé, 3 chambres, foyer, terrasse. 169 000 \$ 276-2176

122 Condos à vendre

PRÉS HÔPITAL
CONDOMINIUM-ROSEMONT
Maisonnette de prestige, tout de M. et R., 6ème étage, vue dégagée et superbe sur ville et boisé protégé, lumière. Intérieur 1 500 pi. c. plus terrasse près de 400 pi. c., 2 s/bains, 2 garages intérieurs. Tous services incluant saunas, piscines intérieure et extérieure, bain tourbillon, salle d'exercices. Construction de qualité, conciergerie résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes artères. Libre immédiatement. Prix: 210 000 \$ Sur rendez-vous: Jour 987-3838, Soir 388-2704.

122 Condos à vendre

ST-LAMBERT
Condo 2 chambres, foyer, garage + stationnement extérieur, services. Agents s'abstient. Jour: 327-2932, soir: 465-6647.

SUTTON
Condos de luxe à partir de 65 000 \$. 2 et 3 chambres, meublé ou non, 464-2100 ou 464-5127.

122 Condos à vendre

QUAM BERRI, Cond. 87, 1250 pi. c., 3e étage, 107 000 \$. Daniel Asselin, 522-8032, Royal LePage ctr.

125 Chalets à louer
AUSTIN - MAISON À LOUER
Saison ou année, équipée, électr. et chauffage inclus. 6 km pentes ski Orford et Lac Magpie. 514-467-1215

122 Condos à vendre

BELLE PLAGE PRIVÉE 3 chambres, Région St-Jovite (Lac des Plages). Saison estivale. 1-416-449-8307.

CHARLEVOIX: Ven sur le fleuve. 3 500 \$ le 1er juin au 5 sept. 450 \$/sem. 300 \$ pour Pâques. Pour dépliant, 276-4384

122 Condos à vendre

EASTMAN: Chalet à louer, 3 c.c., fermées, foyer, près lac. 500 \$/mois à l'année. 421-1795

129 Chalets à vendre
AU BORD DU LAC
Lac Blanc à St-Didace, splendide bungalow, quatre salles, avec plage privée confortable et spacieuse, foyer central, entièrement meublé avec goût, 239 000 \$. Appeler André gagnon 334-9288

122 Condos à vendre

TRUST GÉNÉRAL LE MAÎTRE COURIER
CANTONS DE L'EST
CHALET HABITABLES
À L'ANNÉE
LAC MILLER, bord de l'eau, 69 000 \$
LAC MAGOG, 200 pi. du lac, 69 500 \$
LAC DESMARAIS, vue sur lac, foyer, magnifique terrain, 145 000 \$
LAC D'ARGENT, vue sur lac, bâtisse 36 X 56, logement 4 1/2, 79 000 \$
DOMAINE CHÉRIBOURG, près pistes de ski, 75 000 \$
Chacun a ses particularités. Pour de plus amples informations, contactez: Louise Mailhot (819) 823-6556
Le Permanent ctr (819) 563-3000

122 Condos à vendre

CHALET Bords de l'eau, 45 min. Mtl. Côté d'un petit motel ou visiteurs. St-Zotique, 35 000 \$. 962-0247, 967-9631

OUTREMONT: 3e, Spacieux 3 c.c., terrasse, stat. vue Bloomfield. 179 000 \$. L. Lunn, 278-8824
Royal LePage Ctr.

141 Maisons de campagne à vendre

STE-AGATHE rénové, 2 c.c., intérieur charmant, remise et atelier, terrain 6 acres. Toutes offres considérées. 619-326-0581

145 Terres, fermes à vendre
FERME À VENDRE St-Pierre canton Montmagny. Superficie 40 arpents carrés avec maison, grange et garage. 60 000 \$. Voir: (418) 835-1690

141 Maisons de campagne à vendre

HUNTINGTON, municipalité de Godmanchester, 5884 Rue 138, 1 km avant les frontières, 195 acres, grande maison, grange, super écurie, élevage de chevaux. Vente succession privés bons termes. Occupation immédiate. 368-6003

SUPERBE ÉTABLISSEMENT 1 million de pieds carrés, sur Estabroil. 0.30 s.i. p.c.a., 228-2355 ou 984-0670.

149 Terrains à vendre
ATTENTION CONTRACTEURS
ST-LIN, 300 terrains, 6500 pi. c., 7900, infros non incl., 478-0202, 672-6221.

141 Maisons de campagne à vendre

BROMONT, terrain 2 acres, au pied du mont Shefford. Verger et arbres fruitiers (malis), panorama, prix 29 000 \$. (514) 539-3295.

LAC MASKINONGE
A St-Gabriel, maison Ma Jolie, 43 000 pi. c., 589-7258

MONT ST-HILAIRE, rue Vies, 41 293 pi. c., prêt à bâtir, vue panoramique, superbe, prix plus que raisonnable, 1-772-2124.

141 Maisons de campagne à vendre

REPENTIGNY
SECTEUR PRESTIGIEUX pour maison 3000 000 \$ + 3 terrains riverains 15 000 pi. c., 3 terrains + land + 9 000 pi. c., 1 terrain commercial 20 000 pi. c., 33-9399, 741-9510 (pg).

ST-JEAN DE MATHA: Superbe terrain 160 000 pi. c., semi-bosé, à 1.5 km. du Lac Monfort, 18 000 \$. 525-4126.

141 Maisons de campagne à vendre

153 Transactions immobilières diverses
VERDUN, quadruplex près métré et garage, 1900 pi. c., 525-4126.

160 App. et log. à louer
5 1/2 c.c., 2 s/b., chauffé. Poss. occupation 20% en bureau. Complètement insonorisé. 1 250 \$/m. 733-1228.

141 Maisons de campagne à vendre

A 10 MIN. du métro et Cégep, au 12086 L'Acadie près Gouin. 5 s.-s., 5 1/2, meublé, chauffé, très propre. Références demandées. J. April 334-6305.

A CÔTÉ SACTUARIAIRE, superbe 5 1/2 à sous-louer, 795 \$/mois compris, 341-0453

AHUNTSIC, 3 1/2 tranquille, ensoleillé, balcon, chauffé, électr., poêle/1900, 1 min métro H-Bourassa, liste: 620-7546

141 Maisons de campagne à vendre

4 pièces 5 minutes du métro, Libre. 389-1189

BORD DE L'EAU, 3 1/2 pour personne d'affaires. 326-4175 ou 682-2436

141 Maisons de campagne à vendre

BORD DU FLEUVE: Studio rénové dans maison centenaire, parfait pied-à-terre, pour location ou vente. Mtl & Québec. À LÉVIS, entre 17h et 17h, 514-847-0592

BOUL-ST-JOSEPH EST Luxueux 5 1/2, 3e ch. chaudière, boiseries, vitraux, terrasse, balcon, terr. jol. 725 \$ 521-4498.

141 Maisons de campagne à vendre

C.D.N. rue Fendall, près U. de Mtl. À louer pour le 1er avril. Bas de duplex 5 1/2, chaudière, boiseries, vitraux, garage. Personnes calmes. Références. App. 341-6850

CENTRE-SUD
Logements à rénover, studios + 3 1/2 + 4 non chauffés, non meublés. Société indépendante à but non lucratif. Ent. 9h - 17h, Michelle 5

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

160 App. et log. à louer

PORT DE MER
101, place Charles-Lemoyne
Bureau 202, Longueuil
3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2
VUE PANORAMIQUE



Tél.: 679-6010

160 App. et log. à louer

CENTRE-VILLE CHÂTEAU LINCOLN
2 1/2 3 1/2
TOUT INCLUS
PROMOTION VOYAGE
AUSSI MEUBLÉS
1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
931-7271
de 8 h à 20 h

11-03-91

160 App. et log. à louer

ATTENTION EMBASSY ROW
1545 DR. PENFIELD
IMMEUBLE PRESTIGIEUX
Piscine, salle d'exercices
plus autres avantages.
3 1/2 DISPONIBLES
Avec tous les électroménagers
Services de sécurité 24 heures
935-8509
PROMANAC
FRANCHISE IMMOBILIERE

11-03-91

160 App. et log. à louer

CENTRE-VILLE. Le huit, confort moderne dans cadre classique, petit immeuble (6 log.) dont 3 occup par prop., boiseries, foyer, sauna, tourbillon, terrasse fleurie. 5 1/2 sur 2 niveaux (1.250 p.c.) 2 s/b. très tranquille. 980 \$.

EDOUARD MONTPELIT Grand 4 1/2, 5 1/2, chauf., poêle/rfco, devant U de M. très tranquille. Près métro. 484-6459

GRAND 5 1/2 CHAUFFÉ. 6574. Marquette, 2e étage, ensoleillé, couple tranquille. Pas d'animaux. 274-9514

JEANNE-MANCE/ST-JOSEPH. magnétique 7 1/2 ensoleillé, 1000 \$. Libre 1er mai. Dorothée 279-5082

LE ROCKLEDGE
Tradition, distinction. U de M. ED-MONTPELIT. Superbes 4 1/2 - 3 1/2, meublées, à partir de 450 \$/sem. 735-7528, 279-2752, 343-5973

METRO OUTREMENT. 1er avril. Grand 3 1/2, rénove, tranquille. 525 \$/mois. 272-9162 - 276-3212

METRO VILLA MARIA Haut duplex 7 1/2, éclairé, boiseries chêne, chauf., eau chaude. Pas d'animaux. 1er juil. 484-0587

MTL NORD. 4 1/2 tranquille, balcon, ensoleillé, stationnement, près centre d'achat, commodités. Libre 620-7546

N.D.G. 6 1/2 - s/sol fin, 2 s/bains, bas duplex, boiseries, foyer, ménage refait, métro, chauf. 825 \$/mois. Juillet. 481-9981

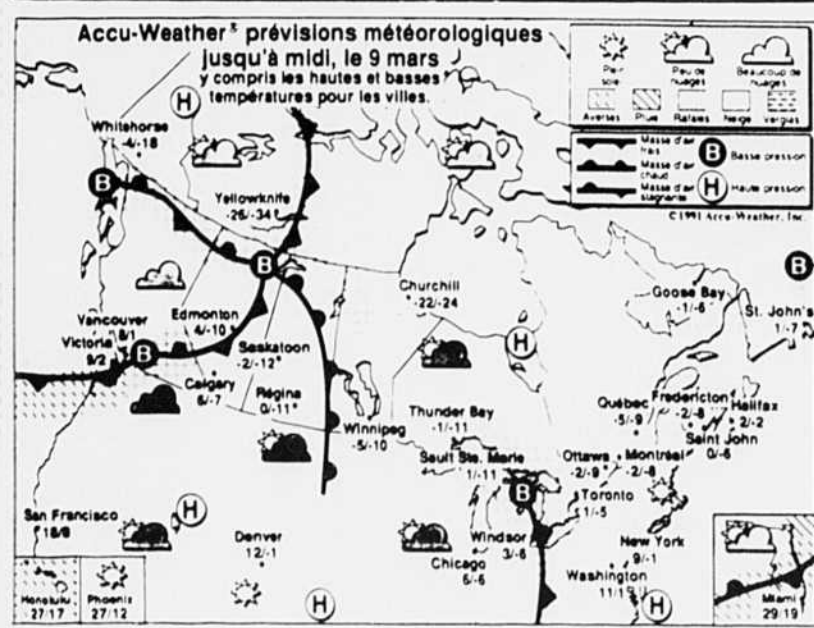
168 A vendre hors frontières

CONDOLUXEUX
Meublé à neuf, court de tennis, piscine, marina HARBOR ISLAND, tout près de MIAMI BEACH. Venez voir notre vidéo et notre brochure à ce sujet. 445-1445, 944-5125.

COSTA RICA
Endroit de rêve, bord de mer, terrains, divers grands services inclus. 1255 U.S. p.c. par. Jean ou Vincent 418-659-2979. Courtage Ste-Foy.

INVESTISSEURS: Condo de luxe loué pour la saison, west-Palm Beach. Floride, excellent placement, construction 1989, meublé, couche 6 personnes, 95 000 \$ US. (514) 433-1690

LA METEO



Situation générale: Beau à l'ouest... Poudrière sur l'est... Une crête de haute pression restera quasi stationnaire sur l'ouest de la province et donnera du temps généralement ensoleillé au cours des prochains jours... A l'est, une intense perturbation, qui a laissé près de 40 cm de neige sur certains secteurs depuis jeudi soir, s'atténuera au cours des prochains jours. La neige tombera avec moins d'intensité mais des vents forts du secteur nord causeront de la poudrière jusqu'à dimanche... Les températures demeureront sous les normales saisonnières au cours des prochains jours.

MONTREAL
Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: -5. Min.: -14. Dimanche: ensoleillé avec passages nuageux.
LEVER DU SOLEIL
COUCHER:
6 h 18
17 h 51

QUEBEC
Régions de l'Abitibi-Témiscamingue: Réservoirs Capbong et Gouin: Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: -9. Min.: -22. Dimanche: ensoleillé avec passages nuageux.
Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: -6. Min.: -18. Dimanche: ensoleillé avec passages nuageux.
Ottawa-Hull: Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: -5. Min.: -14. Dimanche: ensoleillé avec passages nuageux.
Trois-Rivières et Drummondville, Estrie: Ensoleillé

avec passages nuageux. Max.: -8. Min.: -16. Vents modérés. Dimanche: nébulosité partielle.
Québec: Beau. Nébulosité partielle et possibilité de chutes de neige. Max.: -6. Min.: -8. Vents d'ouest de 30 à 50 km/h causant de la poudrière par endroits. Probabilité de précipitations: 30 %. Dimanche: nuageux avec éclaircies et possibilité de chutes de neige.
Lac St-Jean, La Tuque: Nuageux avec éclaircies et possibilité de chutes de neige. Max.: -9. Min.: -16. Vents d'ouest de 30 à 50 km/h. Vents causant de la poudrière par endroits. Probabilité de précipitations: 30 %. Dimanche: nuageux avec éclaircies et possibilité de chutes de neige.
Saguenay: Réserve des Laurentides: Nuageux avec éclaircies et quelques chutes de neige. Max.: -10. Min.: -16. Vents d'ouest de 30 à 50 km/h causant de la poudrière par endroits. Probabilité de précipitations: 30 %. Dimanche: nuageux avec éclaircies et possibilité de chutes de neige.
Charlevoix et Rivière-du-Loup, Rimouski-Matapédia: Faible neige et poudrière. Max.: -6. Min.: -8. Vents d'ouest de 40 à 60 km/h. Probabilité de précipitations: 70 %. Dimanche: nuageux avec un peu de neige.
Ste-Anne-des-Monts et Parc-de-la-Gaspésie: Faible neige passagère et poudrière. Max.: -4. Min.: -8. Vents du nord-ouest de 40 à 60 km/h. Probabilité de précipitations: 70 %. Dimanche: nuageux avec un peu de neige.
Gaspé et Parc Forillon: Nuageux avec averse ou chutes de neige dispersées. Max.: -2. Min.: -4. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 40 %. Dimanche: nuageux avec un peu de neige fort dispersé.
Baie-Comeau: Faible neige intermittente. Max.: 0. Min.: -7. Vents du nord-ouest de 30 à 60 km/h causant de la poudrière par endroits. Probabilité de précipitations: 80 %. Dimanche: nuageux avec un peu de neige.
Sept-Îles: Nuageux avec chutes de neige dispersées. Max.: 0. Min.: -3. Vents modérés.

Source: Environnement Canada

168 A vendre hors frontières

FLORIDE SUPERBE VILLA (CONDO)
Situé à Micco, entre Melbourne et Vero Beach, 58 000 \$ U.S. Soir.
418-548-8837/418-696-0491

HOLLYWOOD BEACH
Temps partagé, condo sur plage, semaine 15 avril, vente à perte, 4 000 \$ ou meilleure offre. 486-5970.

169 Chambres ou pensions à louer

PLATEAU près métro. Chambre avec accès à la cuisine. Pour personne tranquille. 250 \$ 524-5088

173 Maisons repos/retraite

BELOEIL
pour personnes âgées autonomes et en légère perte d'autonomie, grandes chambres, tous services, zone résidentielle. Bord du Richelieu. A partir de 549 \$ 467-3491, 1-348-8771.

CENTRE DE RÉFÉRENCE POUR ALIÉS. Choix de 275 résidences, service gratuit. Centre Visio, 1011 et River-st. 363-6826, Laval. 686-2216.

11-03-91

160 App. et log. à louer

NDG Vendôme près Villa-Maria, 7 1/2 bas de duplex, foyer, appareils ménagers, 1300 \$ non-chauffé, libre immédiatement. 482-1478

OUTREMENT DUNLOP. Haut duplex, 2 000 \$/mois. Libre 1er juillet. 731-6659.

OUTREMENT - LE RENOU
À sous-louer pour 1er avril, cause départ. Grand 3 1/2, 18e étage, vue magnifique du Mont-Royal, 2 s/bains, cuisine équipée, piscine. 733 \$. Message pour visite. 271-9704. Concierge. 277-5983

OUTREMENT. codo 1200 p.c., rénove, meublé, chauf., équipé, de juin '91 à juillet '92. 1400 \$/mois. 276-0210

P.A.T. logements neufs, 2 à 4 chambres à coucher, prêts immédiatement, 2 mois gratuits pour location jusqu'en juin '92. Au 785 7e Ave. 468-4759, 640-7820.

PIERREFONDS. Crestview Gardens, 12 210 Pierrefonds Boulevard, 21, 3 1/2, 4 1/2, piscine, tapis mur à mur, près train, écoles, parcs, stat. int./ext. prix moyen, 683-4372.

251 Bureaux à louer

CENTRE D'AFFAIRES 666 INC.
Gens d'affaires emmenagés clés en main à votre bureau du centre-ville. Meublé - service de secrétariat - service téléphonique - service postal. 666 Sherbrooke ouest 15ième étage (514) 282-7420

251 Bureaux à louer

4789 DES SOURCES
PIERREFONDS. 12 1210, 36 appartements, libre imm. 684-5557.

ÉQUIPEMENT SPÉCIALISÉ. SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE Tie-Communications Maitre, 12 lignes, 36 appareils. Comme neuf. Achat au comptant ou location mensuelle. Jocelyne Jetté: 471-3735.

251 Bureaux à louer

A LAVAL: 600 à 1 800 p.c., espaces à bureaux. Boul. des Laurentides, au nord de la 440. Tél: 769-4545

BUREAU A LOUER chauf., éclairé, air inclus. Libre. 615 \$/mois. 442-9487.

CENTRE-VILLE 2055 PEEI
SOUS-LOCATION
1 555 p.c., bail jusqu'en février 1992. Toutes les offres seront considérées. 845-8781

CENTRE-VILLE
Immeuble de prestige. 600, 900, 1 500 p.c. Libre immédiatement. 845-0901, 521-3071.

DECARIE/DE LA SAVANNE: Bureaux luxueux, très grand stat. gratuit, à côté du métro. Prix: 9,80 \$/p.c. 738-5858. Réf: 733-4041

DORVAL. espace de bureau à louer, belle vue golf et aéroport. 631-8149

EN PLEIN centre-ville de Brossard, 5687 Autel, édifice neuf 1990, rez-de-chaussée disponible, 2800 p.c. Idéal professionnel, prix raisonnable, bail à long terme. 676-7707.

IDEAL PROFESSIONNEL
IDEAL ST-HUBERT
Près métro, stationnement, crtrs protégés. M. GHAD, 273-8818, 861-3000.

LAPLIER 11 830 1 300 p.c., 2e étage. Lapis, dispositionnement. 600 \$ 955-8625

LAURIER: Outremont. 500 p.c. 800 \$/mois. 350 p.c. 600 \$/mois. R-O-C, chauf., éclairé, climat. 733-1228

METRO DE L'ÉGLISE Très beau bureau, 150 à 1 100 p.c., 125 à 650 \$/mois, taxes incluses. 761-3428

MONTREAL-NORD
LACORDAIRE/LÉGER, bureau professionnel, 1470 p.c., ascenseur, parking. 800 p.c., 643-6642.

PRÈS AUTOROUTE DES LAURENTIDES ET METROPOLITAIN
Bureau + entrepôt à sous-louer, 2 000 p.c., 200 \$ le p.c. Appeler François ou Harry. 383-4442

RIVE-SUD. 5000 p.c., 45 le p.c., 600 W. système d'alarme inclus, 632-4993. Possibilité espace de bureau.

RUE SHERBROOKE (St-Denis) 2258 et + chauf., éclairé, s/d'attente, idéal professionnels consultants. 287-1735.

ESPACE COMMERCIAL/INDUSTRIEL à louer. 2 800 p.c. ca. Parc Industriel. Ville St-Laurent. M. Allard. 956-1936

L'ACADIE/CHABANEL
emplacement exceptionnel, 12 000 p.c. pour bureaux ou commerces, subdivisible. Courtiers protégés. 332-5252

LAVAL: Boul. Labelle (Fabreville). Bureaux ou commerces, 250 à 4 500 p.c., 2 mois gratuits, taux compétitifs. Daniel. 622-9205

RUE ST-DENIS
ENTRÉE RUE DULUTH
Superbe 900 p.c., tout décoré avec s/s 800 p.c. ca., stat. arrière, foyer, avantageux. 287-1146 ou 843-8122

STE-THÉRESE - CENTRE-VILLE
Rue Turgeon, bien localisé, chauffage et climatisation, environ 740 p.c. ca. + espace à bureaux à l'étage, 1 472 p.c. Disponible maintenant. 592-5743

269 Propriétés commerciales

A LEAGARDEUR. bâtisse commerciale 90 X 50 à vendre ou local 3000 p.c. ca. à louer. 1000\$/mois. 591-2114, 355-1597

BROSSARD: condominiums industriels à vendre de 2310 p.c. ca., à 2695 p.c. ca. bureaux climatisés, à partir de 108 000 \$. 638-6560

ROSEMERE. édifice commercial, tout louer, revenu au-delà de 75 000 \$/an, possibilité d'une épicerie-dépanneur à vendre avec la bâtisse, pour inf. (514) 621-2070 ou (514) 621-5175.

RUE LAURIER: bâtisse commerciale de prestige, 1/2, Duchaine Re/max Longueuil. 651-8331

VERDUN 4817 Wellington, disponible 1er mai, 650 p.c. ca., très bonne condition, toutes les commodités, ancien dépanneur, inf. 768-3718

VERDUN. bâtisse semi-commerciale, rénovée, 2800 p.c. de bureaux meublés + 2 logements. Plein centre Verdun. Léger comptant. G & BESNER INC. crtr. 766-2171

275 Locaux à louer

5460 CÔTE DES NEIGES
CÉLÈBRE EMPACEMENT
Local pour magasin, 1 900 p.c. ca. Libre imm. 331-4055

ASSOCIÉE(E) demandée pour partager local idéal alimentaire, designer ou entrepreneur. 389-2104

ATELIER. bien équipé à louer à l'heure, semaine ou autre, soudure, couture, peinture (fleur), décors, etc. Peut aussi effectuer vos travaux. Information: Atelier «Imagine». 521-3188

JEAN-TALON PRÈS C.D.N.
2800 p.c. avec s/s, bureau, magasin, commerce, etc. Libre imm. 876-3600

OPÉRATION CLEF EN MAIN. occasion de doubler votre chiffre d'affaires. Pour coffret-sees. Face au métro H-Bourassa. 388-6999

PLATEAU MONT-ROYAL
Studio à louer pour photo, cours, répétitions, auditions. Près métro, prix abordable. Inf. Hélène. 521-7770

279 Propriétés industrielles

A 45 MIN. QUEST MTL
3 bâties industrielles dont une frigorifique. IMM. PILON CRTR. 453-3218

251 Bureaux à louer

BUREAUX DE LUXE À PRIX DÉRISOIRE!
Cabinet de services, immeuble connu du centre-ville, offre sous-location plusieurs bureaux meublés dimensions allant 120 à 235 pieds carrés. Églements disponibles salle de conférence et espace pour secrétaire exécutive, accès à cuisine, réceptionniste et photocopieuse. Prix entre 155 et 175 le pied carré, selon occupation immédiate totale ou partielle. Ecrire: B.P. 91, Succursale A 1025, rue St-Jacques O. Montréal (Québec) H3C 1C5

11-03-91

251 Bureaux à louer

Jusqu'à 6 mois gratuit
Prix en bas du marché
Bâtisse rénovée
Sherbrooke/Université
400 à 10 000 p.c. car.
Autres locations disponibles dans le Grand Montréal
M. Loyer
845-6393

251 Bureaux à louer

Bleury Ste-Catherine
Espaces à bureaux disponibles Différentes grandeurs
75 le pied carré (approx.)
Bureau de location. 844-0306

Sherbrooke Est
Espaces commerciaux
libre immédiatement
1558 et 813 p.c. car.
933-3646

11-03-91

251 Bureaux à louer

ST-LÉONARD: 6100, Grande Prairie. 1,500 p.c., salle de conférence. 4 mois gratuits. 321-3668 - 322-4973

VIMONT. Boul. Des Laurentides, bureau pour professionnels, moderne. 800 p.c. ca. chauf., climatisé. 663-1050

259 Espaces commerciaux à louer

BOISBRIAND
102 310 conducteurs utilisent l'Auto-route des Laurentides à chaque jour! Nous sommes situés à proximité du complexe industriel de General Motors.

351 Bureaux à louer

ST-LÉONARD: 6100, Grande Prairie. 1,500 p.c., salle de conférence. 4 mois gratuits. 321-3668 - 322-4973

259 Espaces commerciaux à louer

BOISBRIAND
102 310 conducteurs utilisent l'Auto-route des Laurentides à chaque jour! Nous sommes situés à proximité du complexe industriel de General Motors.

351 Bureaux à louer

ST-LÉONARD: 6100, Grande Prairie. 1,500 p.c., salle de conférence. 4 mois gratuits. 321-3668 - 322-4973

259 Espaces commerciaux à louer

BOISBRIAND
102 310 conducteurs utilisent l'Auto-route des Laurentides à chaque jour! Nous sommes situés à proximité du complexe industriel de General Motors.

351 Bureaux à louer

ST-LÉONARD: 6100, Grande Prairie. 1,500 p.c., salle de conférence. 4 mois gratuits. 321-3668 - 322-4973

259 Espaces commerciaux à louer

BOISBRIAND
102 310 conducteurs utilisent l'Auto-route des Laurentides à chaque jour! Nous sommes situés à proximité du complexe industriel de General Motors.

351 Bureaux à louer

ST-LÉONARD: 6100, Grande Prairie. 1,500 p.c., salle de conférence. 4 mois gratuits. 321-3668 - 322-4973

259 Espaces commerciaux à louer

BOISBRIAND
102 310 conducteurs utilisent l'Auto-route des Laurentides à chaque jour! Nous sommes situés à proximité du complexe industriel de General Motors.

351 Bureaux à louer

ST-LÉONARD: 6100, Grande Prairie. 1,500 p.c., salle de conférence. 4 mois gratuits. 321-3668 - 322-4973

259 Espaces commerciaux à louer

BOISBRIAND
102 310 conducteurs utilisent l'Auto-route des Laurentides à chaque jour! Nous sommes situés à proximité du complexe industriel de General Motors.

351 Bureaux à louer

ST-LÉONARD: 6100, Grande Prairie. 1,500 p.c., salle de conférence. 4 mois gratuits. 321-3668 - 322-4973

259 Espaces commerciaux à louer

BOISBRIAND
102 310 conducteurs utilisent l'Auto-route des Laurentides à chaque jour! Nous sommes situés à proximité du complexe industriel de General Motors.

351 Bureaux à louer

ST-LÉONARD: 6100, Grande Prairie. 1,500 p.c., salle de conférence. 4 mois gratuits. 321-3668 - 322-4973

259 Espaces commerciaux à louer

BOISBRIAND
102 310 conducteurs utilisent l'Auto-route des Laurentides à chaque jour! Nous sommes situés à proximité du complexe industriel de General Motors.

351 Bureaux à louer

ST-LÉONARD: 6100, Grande Prairie. 1,500 p.c., salle de conférence. 4 mois gratuits. 321-3668 - 322-4973

259 Espaces commerciaux à louer

BOISBRIAND
102 310 conducteurs utilisent l'Auto-route des Laurentides à chaque jour! Nous sommes situés à proximité du complexe industriel de General Motors.

351 Bureaux à louer

ST-LÉONARD: 6100, Grande Prairie. 1,500 p.c., salle de conférence. 4 mois gratuits. 321-3668 - 322-4973

259 Espaces commerciaux à louer

BOISBRIAND
102 310 conducteurs utilisent l'Auto-route des Laurentides à chaque jour! Nous sommes situés à proximité du complexe industriel de General Motors.

351 Bureaux à louer

ST-LÉONARD: 6100, Grande Prairie. 1,500 p.c., salle de conférence. 4 mois gratuits. 321-3668 - 322-4973

259 Espaces commerciaux à louer

BOISBRIAND
102 310 conducteurs utilisent l'Auto-route des Laurentides à chaque jour! Nous sommes situés à proximité du complexe industriel de General Motors.

351 Bureaux à louer

ST-LÉONARD: 6100, Grande Prairie. 1,500 p.c., salle de conférence. 4 mois gratuits. 321-3668 - 322-4973

259 Espaces commerciaux à louer

BOISBRIAND
102 310 conducteurs utilisent l'Auto-route des Laurentides à chaque jour! Nous sommes situés à proximité du complexe industriel de General Motors.

351 Bureaux à louer

ST-LÉONARD: 6100, Grande Prairie. 1,500 p.c., salle de conférence. 4 mois gratuits. 321-3668 - 322-4973

259 Espaces commerciaux à louer

BOISBRIAND
102 310 conducteurs utilisent l'Auto-route des Laurentides à chaque jour! Nous sommes situés à proximité du complexe industriel de General Motors.

351 Bureaux à louer

ST-LÉONARD: 6100, Grande Prairie. 1,500 p.c., salle de conférence. 4 mois gratuits. 321-3668 - 322-4973

259 Espaces commerciaux à louer

BOISBRIAND
102 310 conducteurs utilisent l'Auto-route des Laurentides à chaque jour! Nous sommes situés à proximité du complexe industriel de General Motors.

351 Bureaux à louer

ST-LÉONARD: 6100, Grande Prairie. 1,500 p.c., salle de conférence. 4 mois gratuits. 321-3668 - 322-4973

259 Espaces commerciaux à louer

BOISBRIAND
102 310 conducteurs utilisent l'Auto-route des Laurentides à chaque jour! Nous sommes situés à proximité du complexe industriel de General Motors.

351 Bureaux à louer

ST-LÉONARD: 6100, Grande Prairie. 1,500 p.c., salle de conférence. 4 mois gratuits. 321-3668 - 322-4973

259 Espaces commerciaux à louer

BOISBRIAND
102 310 conducteurs utilisent l'Auto-route des Laurentides à chaque jour! Nous sommes situés à proximité du complexe industriel de General Motors.

351 Bureaux à louer

ST-LÉONARD: 6100, Grande Prairie. 1,500 p.c., salle de conférence. 4 mois gratuits. 321-3668 - 322-4973

279 Propriétés industrielles

L'ASSOCIATION industriel. 100 X 200 h. 27 p. (crane), terrain 80 000 p.c. Comptant: 200 000 \$, balance facile, libre ou pas. Ramsay crtr. 738-8500.

PARC INDUSTRIEL LAVAL
Condos industriels
Construction neuve
65 \$/p.c. négo.
De 2 500 à 10 000 p.c. ca.
Jr. 331-9523 Sr. 335-2265

283 Commerces à vendre

ALMA - LAC ST-JEAN: Dépanneur avec équipement A-1. Chiffre d'affaires 300 000 \$/année. À vendre ou à louer. (418) 662-5094

BOULTOIRE DE DÉCORATIONS
• Au 3e étage, maison à louer, maison élab depuis plus de 10 ans, tout pour la décoration intérieure. Prix à discuter, cause maladie. 471-8787 après 20h.

BOULTOIRE HOMMES. inventaire 125 000 \$, 45 000 \$ nég. bon bail Park Ave. près Laurier. 271-3049

DÉPART EXT. DU CANADA
CIE: réfrigération air climatisé près centre-ville établi 15 ans réparation, instal. et vente, pour industrie, résidentiel. 843-8549, soir 844-1238

ERABLIÈRE. prête à opérer, 1500 entailles V.C., salle: 6 448 p.c. ca. 350 000 p.c. ca. terrain zone blanc, terrain total: 656 305 p.c. ca. Peut servir 800 repas/jour. Jean Charbonneau Century 21 Imm St-J

AVIS PUBLICS

VENTES E JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumental le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, DIVISION DES PETITES CRÉANCES, NO. 505-32-001603-894 LOUIS DUBUC, demandeur, -vs- LINDA ROY ET PIERRE ST-PIERRE, défendeurs. Le 19 mars 1991 à 10h00 de l'avant-midi au domicile des défendeurs, au no 714, rue Gaudette, en la cité de Ste-Julie, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en : 1 véhicule automobile de marque Mazda 626 1984, immatriculé J9W 298, n/s. JMGIC31D1617589. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 466-2628, GRENIER, POISSANT & ASS, HUISSIERS, Ville Lemoyne, le 6 mars 1991.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, DIVISION DES PETITES CRÉANCES, NO. 505-32-001544-908 PAUL ÉMILIE ROUX, demandeur, -vs- REAL P. CARD, défendeur. L'ARD, 10h00 de l'avant-midi au domicile du défendeur, au no 2459, Boul. Industriel, en la cité de Chambly, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 table à acie de marque Mida série 270, 8782E, 1 perceuse modèle DT 13 NF, n/s. 554, 1 banc de scie modèle CS 10K, série 629 73 ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE, consistant en : ÉQUIPEMENT DE RESTAURANT ET MEUBLES DE RESTAURANT. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL AVKELINE, huissier, 466-2628, GRENIER, POISSANT & ASS, HUISSIERS, 315, boul. Chomedey, # 501, Laval, QC H7V 3V7, Laval, le 9 mars 1991.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, DIVISION DES PETITES CRÉANCES, NO. 505-02-000423-906 FERNAND BERNARD, demandeur, -vs- CLAUDE TREMBLAY, défendeur. Le 10 mars 1991 à 10h00 de l'avant-midi au domicile du défendeur, au no 255, rue St-Laurent, #3, en la cité de Brossard, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 camion G.M.C. Van 1988 grs 2 portes, licence FA 1918, Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. FRANÇOIS BERNARD, huissier, (514) 662-1921, 328, 1122 De l'Écluse, BOISVERT, POLLIOT & ASS, HUISSIERS, 1315, boul. Chomedey, # 501, Laval, QC H7V 3V7, Laval, le 9 mars 1991.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, DIVISION DES PETITES CRÉANCES, NO. 505-02-000113-906 DANIEL B. DE GROSBLOIS, demandeur, -vs- YVAN BEAUDIET, défendeur. Le 19 mars 1991 à 11h45 de l'avant-midi au domicile du défendeur, au no 311, rue Petit Coeur, en la cité de Verchères, district de Richelieu, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 tracteur International 1612 HP, 1 motocyclette 3 roues de marque Yamaha de couleur noir, cc. 1 véhicule automobile de marque Hyundai de couleur Stel-lar 1987, immatriculé QKA 812, n/s. KMASF316H184422. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 466-2628, GRENIER, POISSANT & ASS, HUISSIERS, Ville Lemoyne, le 6 mars 1991.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, DIVISION DES PETITES CRÉANCES, NO. 5107-7825 ANDRÉ TANGUAY, percepteur, demandeur, -vs- ROBERT BOUREAU, défendeur. Le 20 mars 1991 à 10h00 de l'avant-midi au domicile du défendeur, au no 1271, Rang du Golf, en la cité de l'Assomption, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 véhicule automobile de marque Plymouth de modèle Belvoir 1981 de couleur or, immatriculé JVK 906. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 466-2628, GRENIER, POISSANT & ASS, HUISSIERS, Ville Lemoyne, le 6 mars 1991.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, DIVISION DES PETITES CRÉANCES, NO. 505-02-002047-916 PAUL BEAUDIET, demandeur, -vs- LAVAL, défendeur. Le 19 mars 1991 à 10h00 de l'avant-midi au domicile du défendeur, au no 96, rue Haut Bois #40, en la cité de Ste-Julie, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 véhicule automobile de marque Plymouth de modèle Belvoir 1981 de couleur or, immatriculé JVK 906. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 466-2628, GRENIER, POISSANT & ASS, HUISSIERS, Ville Lemoyne, le 6 mars 1991.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, DIVISION DES PETITES CRÉANCES, NO. 505-02-000423-906 FERNAND BERNARD, demandeur, -vs- CLAUDE TREMBLAY, défendeur. Le 10 mars 1991 à 10h00 de l'avant-midi au domicile du défendeur, au no 255, rue St-Laurent, #3, en la cité de Brossard, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 camion G.M.C. Van 1988 grs 2 portes, licence FA 1918, Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. FRANÇOIS BERNARD, huissier, (514) 662-1921, 328, 1122 De l'Écluse, BOISVERT, POLLIOT & ASS, HUISSIERS, 1315, boul. Chomedey, # 501, Laval, QC H7V 3V7, Laval, le 9 mars 1991.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, DIVISION DES PETITES CRÉANCES, NO. 505-02-000423-906 FERNAND BERNARD, demandeur, -vs- CLAUDE TREMBLAY, défendeur. Le 10 mars 1991 à 10h00 de l'avant-midi au domicile du défendeur, au no 255, rue St-Laurent, #3, en la cité de Brossard, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 camion G.M.C. Van 1988 grs 2 portes, licence FA 1918, Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. FRANÇOIS BERNARD, huissier, (514) 662-1921, 328, 1122 De l'Écluse, BOISVERT, POLLIOT & ASS, HUISSIERS, 1315, boul. Chomedey, # 501, Laval, QC H7V 3V7, Laval, le 9 mars 1991.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, DIVISION DES PETITES CRÉANCES, NO. 505-32-001603-894 LOUIS DUBUC, demandeur, -vs- LINDA ROY ET PIERRE ST-PIERRE, défendeurs. Le 19 mars 1991 à 10h00 de l'avant-midi au domicile des défendeurs, au no 714, rue Gaudette, en la cité de Ste-Julie, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en : 1 véhicule automobile de marque Mazda 626 1984, immatriculé J9W 298, n/s. JMGIC31D1617589. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 466-2628, GRENIER, POISSANT & ASS, HUISSIERS, Ville Lemoyne, le 6 mars 1991.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, DIVISION DES PETITES CRÉANCES, NO. 505-32-001544-908 PAUL ÉMILIE ROUX, demandeur, -vs- REAL P. CARD, défendeur. L'ARD, 10h00 de l'avant-midi au domicile du défendeur, au no 2459, Boul. Industriel, en la cité de Chambly, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 table à acie de marque Mida série 270, 8782E, 1 perceuse modèle DT 13 NF, n/s. 554, 1 banc de scie modèle CS 10K, série 629 73 ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE, consistant en : ÉQUIPEMENT DE RESTAURANT ET MEUBLES DE RESTAURANT. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL AVKELINE, huissier, 466-2628, GRENIER, POISSANT & ASS, HUISSIERS, 315, boul. Chomedey, # 501, Laval, QC H7V 3V7, Laval, le 9 mars 1991.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, DIVISION DES PETITES CRÉANCES, NO. 505-02-000423-906 FERNAND BERNARD, demandeur, -vs- CLAUDE TREMBLAY, défendeur. Le 10 mars 1991 à 10h00 de l'avant-midi au domicile du défendeur, au no 255, rue St-Laurent, #3, en la cité de Brossard, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 camion G.M.C. Van 1988 grs 2 portes, licence FA 1918, Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. FRANÇOIS BERNARD, huissier, (514) 662-1921, 328, 1122 De l'Écluse, BOISVERT, POLLIOT & ASS, HUISSIERS, 1315, boul. Chomedey, # 501, Laval, QC H7V 3V7, Laval, le 9 mars 1991.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, DIVISION DES PETITES CRÉANCES, NO. 505-02-000113-906 DANIEL B. DE GROSBLOIS, demandeur, -vs- YVAN BEAUDIET, défendeur. Le 19 mars 1991 à 11h45 de l'avant-midi au domicile du défendeur, au no 311, rue Petit Coeur, en la cité de Verchères, district de Richelieu, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 tracteur International 1612 HP, 1 motocyclette 3 roues de marque Yamaha de couleur noir, cc. 1 véhicule automobile de marque Hyundai de couleur Stel-lar 1987, immatriculé QKA 812, n/s. KMASF316H184422. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 466-2628, GRENIER, POISSANT & ASS, HUISSIERS, Ville Lemoyne, le 6 mars 1991.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, DIVISION DES PETITES CRÉANCES, NO. 5107-7825 ANDRÉ TANGUAY, percepteur, demandeur, -vs- ROBERT BOUREAU, défendeur. Le 20 mars 1991 à 10h00 de l'avant-midi au domicile du défendeur, au no 1271, Rang du Golf, en la cité de l'Assomption, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 véhicule automobile de marque Plymouth de modèle Belvoir 1981 de couleur or, immatriculé JVK 906. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 466-2628, GRENIER, POISSANT & ASS, HUISSIERS, Ville Lemoyne, le 6 mars 1991.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, DIVISION DES PETITES CRÉANCES, NO. 505-02-002047-916 PAUL BEAUDIET, demandeur, -vs- LAVAL, défendeur. Le 19 mars 1991 à 10h00 de l'avant-midi au domicile du défendeur, au no 96, rue Haut Bois #40, en la cité de Ste-Julie, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 véhicule automobile de marque Plymouth de modèle Belvoir 1981 de couleur or, immatriculé JVK 906. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 466-2628, GRENIER, POISSANT & ASS, HUISSIERS, Ville Lemoyne, le 6 mars 1991.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, DIVISION DES PETITES CRÉANCES, NO. 505-02-000423-906 FERNAND BERNARD, demandeur, -vs- CLAUDE TREMBLAY, défendeur. Le 10 mars 1991 à 10h00 de l'avant-midi au domicile du défendeur, au no 255, rue St-Laurent, #3, en la cité de Brossard, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 camion G.M.C. Van 1988 grs 2 portes, licence FA 1918, Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. FRANÇOIS BERNARD, huissier, (514) 662-1921, 328, 1122 De l'Écluse, BOISVERT, POLLIOT & ASS, HUISSIERS, 1315, boul. Chomedey, # 501, Laval, QC H7V 3V7, Laval, le 9 mars 1991.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, DIVISION DES PETITES CRÉANCES, NO. 505-32-001603-894 LOUIS DUBUC, demandeur, -vs- LINDA ROY ET PIERRE ST-PIERRE, défendeurs. Le 19 mars 1991 à 10h00 de l'avant-midi au domicile des défendeurs, au no 714, rue Gaudette, en la cité de Ste-Julie, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en : 1 véhicule automobile de marque Mazda 626 1984, immatriculé J9W 298, n/s. JMGIC31D1617589. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 466-2628, GRENIER, POISSANT & ASS, HUISSIERS, Ville Lemoyne, le 6 mars 1991.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, DIVISION DES PETITES CRÉANCES, NO. 505-32-001544-908 PAUL ÉMILIE ROUX, demandeur, -vs- REAL P. CARD, défendeur. L'ARD, 10h00 de l'avant-midi au domicile du défendeur, au no 2459, Boul. Industriel, en la cité de Chambly, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 table à acie de marque Mida série 270, 8782E, 1 perceuse modèle DT 13 NF, n/s. 554, 1 banc de scie modèle CS 10K, série 629 73 ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE, consistant en : ÉQUIPEMENT DE RESTAURANT ET MEUBLES DE RESTAURANT. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL AVKELINE, huissier, 466-2628, GRENIER, POISSANT & ASS, HUISSIERS, 315, boul. Chomedey, # 501, Laval, QC H7V 3V7, Laval, le 9 mars 1991.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, DIVISION DES PETITES CRÉANCES, NO. 505-02-000423-906 FERNAND BERNARD, demandeur, -vs- CLAUDE TREMBLAY, défendeur. Le 10 mars 1991 à 10h00 de l'avant-midi au domicile du défendeur, au no 255, rue St-Laurent, #3, en la cité de Brossard, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 camion G.M.C. Van 1988 grs 2 portes, licence FA 1918, Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. FRANÇOIS BERNARD, huissier, (514) 662-1921, 328, 1122 De l'Écluse, BOISVERT, POLLIOT & ASS, HUISSIERS, 1315, boul. Chomedey, # 501, Laval, QC H7V 3V7, Laval, le 9 mars 1991.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, DIVISION DES PETITES CRÉANCES, NO. 505-02-004301-906 COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE) PRÉSENT GREFFIER ADJOINT HYDRO-QUÉBEC, Partie demanderesse

PIERRE PARENT, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à Pierre Parent de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est à Montréal, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de Pierre Parent.
Lieu: Montréal
Date: 1er mars 1991
MARIE-HELENE BÉLISSE, P.A. GREFFIER ADJOINT
Mes Legats: Heurtel, avocats
75, Boul. René-Lévesque Ouest, Montréal, QC
H2Z 1A4. Tél.: 289-3574.

«AVIS DE PRÉSENTATION D'UN PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ»

Avis est par les présentes donné que la Ville de Châteauguay, dont le bureau principal est situé au 5 boulevard d'Avouille, Châteauguay, s'apprête à la présente ou prochaine session à l'Assemblée Nationale pour obtenir les pouvoirs suivants:

- 1) Constituer par règlement un fonds de subvention et un programme établissant les conditions d'octroi de subventions pour promouvoir la construction domiciliaire.
- 2) Réduire ou renoncer par règlement à la perception des droits de mutations dans certains cas.
- 3) Prescrire par règlement des normes concernant le versement des eaux dans un ouvrage d'assainissement.
- 4) Procéder à l'abolition d'une clause restrictive concernant toute subdivision ou partie non subdivisée du lot 97 du Cadastre de la paroisse de St-Jacques de Châteauguay.

Toute personne ayant des motifs d'intérêt personnel ou de projet de loi, doit en informer le directeur de la Législation de l'Assemblée Nationale, 1025 rue St-Augustin, bureau 259, Québec (Québec), G1A 1A3.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Le PLQ et le débat constitutionnel

Rejeter les thèses simplistes avant d'adopter l'orientation du rapport Allaire

Yvan Allaire

L'auteur est membre de la firme Sécour et professeur de stratégie au département des sciences administratives à l'UQAM. Il a été président de la commission politique du PLQ (1979-1982).

AU MOMENT où le Québec embrasé par des événements pénibles, s'apprête à jouer son destin à quitta ou double, il est impérieux que le Parti libéral du Québec relève le défi du leadership et de la responsabilité politiques.

Le PLQ aura de durs comptes à rendre aux citoyens du Québec si, les yeux fixés sur ces girouettes enrouées de la politique que sont les sondages d'opinion, ce parti se faisait le colporteur des trois ou quatre clichés fanés qui tiennent lieu de raisonnement par ces temps-ci. Si le PLQ se donnait pour toute politique, une stratégie d'une insoutenable légèreté, inspirée par de douteuses analogies, le Québec pourrait payer cher pour les errances d'un parti politique qui a pourtant joué un rôle historique dans la création du Québec moderne.

On n'engage pas le destin d'un peuple à la va-vite, à la va-come-je-le-pousse ou sous l'empire de l'amertume et de la colère.

Les choix fondamentaux

Or, il n'y a que deux choix fondamentaux que l'on peut honnêtement proposer aux Québécois.

L'un consiste à maintenir le Québec dans la voie du fédéralisme canadien recherchant, à travers ses frustrations et imperfections, une évolution du système vers une forme plus spécialisée, plus décentralisée, comportant une reconnaissance plus nette de la situation particulière du Québec.

Il s'agit d'une démarche patiente, jamais vraiment achevée, faite de vigilance et de compétence dans la protection des intérêts du Québec ainsi que d'engagement envers l'ensemble canadien et de compréhension pour les points de vue et griefs provenant du reste du pays. On ne peut promettre aux Québécois à quel terminus cette démarche nous mènera; mais on peut les assurer que leurs intérêts bien compris y seront protégés. Ce terminus pourrait être un fédéralisme mieux adapté aux réalités canadiennes des années 90, mais ce pourrait aussi bien être une forme de statu quo constitutionnel.

Il faut, dans le cadre de cette démarche, rappeler aux Québécois que jamais le Québec ne fut plus français, plus riche ou plus capable de façonner sa propre destinée. Que nous ayons réussi à tel point, en dépit ou en conséquence du fédéralisme canadien, peu importe, cela met bien en évidence que nos problèmes feraient l'envie d'une grande partie de l'humanité.

L'autre choix honnête est celui de l'indépendance tout court et tout net. Bien sûr, cette voie peut comporter la volonté d'en arriver à des ententes avec le reste du Canada, de négocier honnêtement pour établir une union économique et autres mécanismes mutuellement agréables. Ici non plus, on ne peut promettre à quel terminus on arrivera éventuellement; ce pourrait être la souveraineté-association, mais ce pourrait tout aussi bien être un Québec largué de toute amarré. Il faut dire franchement aux Québécois les risques et conséquences de ce choix.

Devant ces deux choix et lorsque bien informés de leurs tenants et aboutissants, les Québécois pourront s'interroger en leur âme et conscience.

Mais, et c'est là qu'il faut en appeler au sens des responsabilités des membres d'un parti politique comme le PLQ, les Québécois ne pourront faire de choix informé que si les



Le premier ministre, M. Robert Bourassa, et le président de la commission constitutionnelle du PLQ, M. Jean Allaire, (à ne pas confondre avec l'auteur), lors de la publication du rapport de cette commission, le 29 janvier dernier.

deux formations politiques du Québec défendent avec énergie et honnêteté leur position historique à moins que le PLQ n'ait décidé que l'indépendance est maintenant la voie inévitable du Québec, il n'a pas d'autre choix que de s'attacher à montrer les avantages du fédéralisme canadien, malgré les déconvenues récentes et les difficultés à venir. Il lui faut attaquer avec une impitoyable logique les sophismes, slogans creux, inepties et sottises qui polluent le discours actuel sur l'avenir du Québec.

Thèses simplistes et arguments fallacieux

Le PLQ ne peut donner son aval au sophisme déguisé en syllogisme qui fait rage présentement au Québec :

1. Le Canada a rejeté le Québec, ses demandes minimales et son caractère de société distincte en rejetant l'accord du lac Meech.

2. Le fédéralisme canadien, centralisateur et figé, avec ses chevauchements et empiétements, est cause d'inefficacité, d'incohérence et de coûts additionnels énormes pour le Québec, et nuit à son développement social, culturel et économique.

3. Un gouvernement fédéral endetté et obligé de restreindre de façon dramatique ses dépenses doit diminuer ses paiements de transfert et de péréquation, de sorte que le Québec pourrait à l'avenir recevoir moins d'Ottawa qu'il ne contribue.

4. Un Québec indépendant est économiquement viable comme le sont d'ailleurs beaucoup de petits pays qui s'en tirent très bien économiquement (Norvège, Suède, Danemark,

On pourra aisément reprocher au PLQ d'avoir trop aisément enfourché la monture débridée de l'opinion publique

Pays-Bas, etc.) et comme en témoigne le large appui à la souveraineté du Québec dans la communauté francophone des affaires.

5. Le reste du Canada, rationnel et mû par ses intérêts économiques, voudra assurément établir une union économique et monétaire avec un Québec souverain.

6. Enfin, le Québec ne pourra obtenir des arrangements qui lui conviennent du reste du Canada que s'il lui « met le couteau sur la gorge », que s'il donne à son gouvernement un « vote de grève », un résultat référendaire favorable à l'indépendance du Québec, ou, à tout le moins, qu'il menace le Canada de tenir un tel référendum à brève échéance si les demandes du Québec ne trouvent pas satisfaction.

En conséquence, le Québec jouerait maintenant d'une rare bonne fortune; puisqu'il peut, sans grand dommage et peut-être même avec profit, se retirer de la fédération canadienne, il est en mesure d'obtenir soit le fédéralisme décentralisé qui pourrait le convaincre de demeurer dans la fédération, soit la pleine souveraineté avec une association dans

les domaines où le Québec souhaiterait conserver des liens avec le reste du Canada. Le Québec est gagnant sur tous les fronts.

Évidemment, s'il optait pour l'indépendance, il pourrait connaître une période de transition un peu turbulente, mais les choses reviendraient vite à la normale puisqu'il serait autant dans l'intérêt du Canada que du Québec de rétablir la stabilité politique de l'ensemble canadien.

Ce « raisonnement » populaire se fonde sur tellement de demi-vérités, d'illusions et d'ignorance des véritables enjeux qu'il serait trop long d'en faire le catalogue dans ce texte. Des éditorialistes et chroniqueurs, quelques témoins devant la Commission Bélanger-Campeau et, plus récemment, des dirigeants d'entreprise, ont bien tenté de semer un peu de réalisme, de soulever des questions cruciales, mais avec un succès mitigé jusqu'ici.

Or, une fois mis en marche, l'engrenage politique associé à ce scénario sera « instoppable » et irréversible. Dès que commenceront les difficultés et affrontements, on devra abandonner les illusions et assurances factices. Dans cette éventualité, les thèses de Pierre Bourgault dans *Maintenant ou Jamais*, pour choquantes qu'elles soient, fournissent un scénario plausible et réaliste de ce que pourrait signifier et exiger l'indépendance du Québec dans un environnement hostile.

Les membres du PLQ doivent examiner soigneusement chacune des six « thèses » présentées ci-haut qui sous-tendent le discours politique et populaire au Québec. Ils (elles) doivent décider si vraiment en toute

conscience le PLQ peut soutenir que ces thèses sont justes et fondées dans les faits. Car, seulement alors, le PLQ serait-il justifié d'adopter une politique et une démarche semblables à celle que propose le rapport Allaire.

Sans reprendre tous les arguments qui pourraient être alignés pour réfuter l'une et l'autre de ces thèses, il est néanmoins utile pour les membres du PLQ de garder à l'esprit certaines observations au moment d'engager leur parti dans une voie précise.

Les enjeux économiques

N'allons pas croire que la question économique a été vidée de sa substance par les affirmations incantatoires sur la viabilité économique d'un Québec indépendant. Dire que le Québec est économiquement viable équivaut à ne rien dire. Sauf quelques régions d'Afrique en période de sécheresse, tous les pays sont « aptes à supporter la vie » économique.

Les témoignages et mémoires soumis à la Commission Bélanger-Campeau montrent bien d'ailleurs que les économistes ont la science dubitative sinon carrément douteuse quand ils tentent d'informer la population sur les conséquences économiques de choix constitutionnels. Les plus sérieux estiment que leur science est incompétente sur l'essentiel et divisée sur l'accessoire. Quand ils veulent se faire rassurants, ils invoquent les exemples de petits pays (Suède, Norvège, Pays-Bas, Danemark, ...) qui se tirent bien d'affaires.

Spécieux argument que celui-là. Chacun de ces petits pays a façonné sur une longue durée un système social et économique très différent du nôtre et qui leur permet d'atteindre en moyenne un niveau de vie de 20 % inférieur à celui du Québec (chiffres de l'OCDE (1988) rapportés dans le mémoire du Parti québécois à la Commission Bélanger-Campeau).

Cet argument est significatif cependant en ce qu'il révèle à quel point le Québec s'apprête à faire des choix fondamentaux sans discussion de fond sur le type de société qu'un Québec indépendant amènerait en remplacement de celui que nous avons connu jusqu'ici.

Est-ce le type de société que nous souhaitons ? Y a-t-il des forces inhérentes qui poussent un petit État souverain vers ce type d'arrangement social et économique ? Voilà des questions dont on doit débattre avant qu'il ne soit trop tard.

Un deuxième argument fragile invoqué à l'appui de la viabilité économique d'un Québec indépendant se fonde sur l'appui que donnerait la communauté francophone des affaires à cette thèse. Dans sa définition large, cette communauté ressemble à l'ensemble des Québécois en ce que, outré par l'échec de l'accord du lac Meech, elle choisit la souveraineté-association.

Par contre, ne trompons pas la population. Il est de plus en plus évident que les dirigeants francophones de grandes et moyennes entreprises du Québec préfèrent d'emblée un fédéralisme réaménagé à toute autre option et qu'ils ne souscrivent pas à une stratégie qui, pour arriver à une modification du système fédéral, pourrait faire aboutir le Québec à l'indépendance. Surtout, il est faux de leur faire dire que le terminus constitutionnel leur importe peu, pourvu qu'on règle ca rapidement et fasse ainsi cesser l'incertitude. On ne devient pas dirigeant d'une grande entreprise en tenant de tels raisonnements.

La rationalité des autres

L'argument le plus pernicieux du discours actuel est celui qui veut que le reste du Canada, placé devant l'implacable volonté du Québec de se séparer, acceptera sans enthousiasme mais pour des considérations

de rationalité économique, de former une association qui conserverait au Québec les bénéfices du marché commun canadien et, pourquoi pas, de la monnaie canadienne.

D'abord, que le reste du Canada puisse être émotif ou encore que, pour des raisons de principe, ils puissent faire fi de ses intérêts économiques, il me semble que l'échec de l'accord du lac Meech, en fait la cinglante démonstration. Des observateurs bien informés du Canada anglais, tels Gordon Robertson et Thomas Courchesne, sont venus devant la Commission Bélanger-Campeau pour mettre le Québec en garde contre une démarche stratégique qui supposerait une négociation facile après une déclaration de souveraineté par le Québec.

Plus que cela, cependant, il nous faut comprendre qu'il sera rationnel pour le reste du Canada (entité mythique s'il en fut) de refuser au Québec les avantages qu'il recherche sans lui imposer des coûts considérables. On ne peut pousser l'analyse de cette situation ici, mais elle tient au phénomène de prise de décision rationnelle en situation de conflit. Le mémoire de l'Association des économistes québécois à la Commission Bélanger-Campeau contient en sa conclusion une ébauche d'analyse en ce sens.

Un modicum d'empathie

Les critiques que le Québec peut faire du fédéralisme canadien et des politiques du gouvernement central,

Les membres du PLQ doivent s'interroger sur la qualité et la fragilité du large consensus d'opinion au Québec, quant à la voie à suivre

aussi bien fondées fussent-elles dans la perspective québécoise, prennent une résonance étrange dans le reste du Canada, particulièrement à l'ouest de l'Ontario. Il suffit d'un *modicum* d'empathie pour comprendre l'agacement et même l'hostilité que suscitent nos jérémiades. Depuis plus de vingt ans, le premier ministre du Canada est Québécois et un fort contingent du cabinet fédéral provient du Québec.

Le gouvernement Trudeau, après un emballement passager dans l'ensemble du Canada, fut élu par un appui massif du Québec qui lui donnait plus de 50 % des députés nécessaires à une majorité absolue au Parlement fédéral. Il faut en conclure que les gouvernements libéraux de M. Trudeau et leurs politiques étaient au goût des Québécois.

Puis, pendant près de dix ans (1976-1985), les Québécois se donnent un gouvernement souverainiste; pendant une décennie ou presque, le débat canadien est polarisé entre deux groupes de Québécois francophones aux animosités vives et profondes.

Durant cette même période, le gouvernement libéral, appuyé fortement par l'électorat québécois, se donne des politiques sociales et économiques qui endettent gravement le pays. Or, non seulement le premier ministre est-il du Québec, mais lors des pires années de déficit et d'augmentation de la dette [près de 50 % en une seule année (1983)], le ministre des Finances est également du Québec (Marc Lalonde). Par ailleurs, durant ces années fastes, le Québec reçoit plus du tiers des paiements versés aux provinces plus pauvres par les mécanismes de paiements de transfert et de péréquation.

On peut ne pas aimer cette façon de présenter les choses, il n'en reste pas moins que cette perception d'un Québec, favorisé et gâté, mais toujours insatisfait et outragé, est suffisamment crédible pour influencer les attitudes et comportements vis-à-vis du Québec.

Il me semble que les membres du PLQ, avant d'ouvrir la boîte de Pandore, ce que fait sans nul doute la stratégie suggérée par le rapport Allaire, doivent s'interroger sur la qualité de la réflexion et de l'analyse à leur disposition pour prendre de telles décisions. Ils doivent s'interroger sur la qualité et la fragilité du large consensus d'opinion au Québec, quant à la voie à suivre.

Or, selon l'orientation que prendra le PLQ, le nécessaire débat de fond sur les choix constitutionnels du Québec n'aura pas lieu faute de combattants organisés et crédibles que sont les partis politiques du Québec. On pourra reprocher amèrement au PLQ, aux lendemains qui déchantent, d'avoir trop aisément enfourché la monture débridée de l'opinion publique.

La Coopérative fédérée et son bras financier

Claude Cardinal

L'auteur est avocat

IL N'Y A PAS longtemps, on parlait d'une association entre La Laurentienne et un industriel; La Laurentienne voyait dans cette association une façon de s'alimenter en capital neuf pour soutenir son expansion. On parlait de conglomérat industriel et financier.

Maintenant, La Coopérative fédérée de Québec, industriel de l'agro-alimentaire, annonce qu'elle ne peut maintenir une expansion sans une association avec une institution financière importante.

La Laurentienne a déjà émis pour 25 millions \$ d'actions privilégiées, ce qui était nouveau pour une mutuelle; la Coopérative fédérée en a émis pour 8 millions \$; cependant, toutes deux ont dû reconnaître rapidement les limites d'une telle forme de finan-

cement.

Dans les deux cas, il s'agit d'entreprises qui n'ont pas les facilités pour lever des capitaux parce qu'elles ne sont pas des entreprises à capital-actions. L'une est coopérative, l'autre était une mutuelle. Dans les deux cas, il ne saurait être question de céder le contrôle à des partenaires, encore moins à des étrangers. Le parallèle est plus qu'évident entre ces deux entreprises.

On sait ce qu'il en est advenu à La Laurentienne. Par le biais d'une suite de réorganisations corporatives, La Laurentienne est devenue une filiale du Groupe La Laurentienne qu'elle avait créé, laissant ses droits de vote dans le holding entre les mains d'une Corporation Mutuelle de Gestion. Elle n'a pas trouvé un partenaire industriel majeur au Québec; elle n'y pense plus; son associé principal est français et agit

dans le domaine des institutions financières. Le conglomérat industriel et financier autour de La Laurentienne ne s'est pas matérialisé.

La Coopérative fédérée de Québec peut-elle faire mieux ? Peut-elle réussir la constitution d'un conglomérat financier et industriel autour d'une coopérative ? L'avenir le dira.

L'idée est belle. Elle prendra sans doute la forme d'un holding en aval de la coopérative dans lequel le partenaire investira. Mais de qui peut-il s'agir ?

Dans ce cas, tout comme les partenaires industriels majeurs sont rares au Québec, les partenaires financiers provenant des institutions financières québécoises le sont tout autant. En plus d'être limités naturellement par la disponibilité de fonds, il y a des contraintes légales à leurs placements dans des filiales commerciales. Les gouvernements

craignent les liens commerciaux en amont des institutions financières. La Banque Nationale et toutes les institutions de dépôts au Québec, sauf le Mouvement Desjardins, sont désqualifiées par des restrictions légales.

En fait, il ne reste que la Caisse de Dépôt et Placement, le Fonds de Solidarité FTQ et le Mouvement Desjardins pour être ce partenaire financier tant appelé; à moins que ce partenaire ne soit composé de plusieurs institutions financières regroupées dans une corporation constituée pour la seule fin d'être cet associé. L'idée n'est pas nouvelle et elle est déjà expérimentée dans des institutions de capital de risque comme Novacap. On pourrait ainsi suppléer aux contraintes de la loi.

La Coopérative fédérée de Québec et les autres coopératives agricoles font face au même problème que les Mutuelles d'assurance devant les dé-

fis de la taille, de la modernisation et de la mondialisation : c'est le manque de capitaux propres. Leurs membres ne peuvent fournir des apports importants et réguliers de capitaux.

Avec le temps, le Québec s'est doté d'entreprises d'envergure respectable; les coopératives agricoles sont parmi celles-là, mais elles se retrouvent dans la même situation qu'autrefois : le manque de capital. La seule différence c'est que désormais la Coopérative fédérée de Québec, devenue un industriel majeur, ne peut accumuler les surplus patiemment pendant 20 ans pour se doter des fonds nécessaires à une expansion qui ne peut attendre. Les impératifs de développement sont immédiats. C'est une question de survie à terme.

Mais peut-il en être autrement en cette fin de siècle ?

L'équipe du DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes : à l'information générale : Josée Boileau, François Brousseau, Jean Charlier, Yves d'Avignon, Jean-Denis Lamoureux, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies), Louis-G. L'Heureux, Caroline Montpelt, Bernard Morier, Isabelle Paré, Clément Trudel. à l'information culturelle : Pierre Beaulieu, Paule DesRivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Nathalie Petrovski, à l'information économique : Robert Dulras, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte, à l'information politique : Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Verre (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyn Coulon (politique internationale), Laurent Sours (politique municipale), aux affaires sociales : Paul Cauchon (questions sociales), Jean-Pierre Proulx (éducation, religions), Louis-G. Francoeur (environnement), Sylvain Blanchard (relations de travail), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commis), Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle (clavistes), Denise Babin (secrétaire à la rédaction), Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Christine Ouellet (secrétaire à la direction). LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lise Millette (directrice), Jacqueline Avril, Christiane Benjamin, Caroline Bourgeois, Francine Gingras, Johanne Guibau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise Major (publicitaires).

Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon, Céline Poissant (maquettistes), Johanne Brunet (secrétaire). L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furuy, Jean-Louis Huot, Jean-Guy Lacas, Rachel Leclerc, Verne, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Isabelle Baril, Linda Thériault (secrétaire à l'administration). LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Michelle Allie (directrice), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida. LES ANNONCES CLASSÉES Marie-Hélène Alarie, Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Christiane Vaillant. LA SOLICITATION TÉLÉPHONIQUE Yves Williams, Patrick Koczan (coordonnateurs), Patrick Salses, Micheline Ruelland, Louise Paquette, Raymond Paquin, Jean-Marc Ste-Marie, Françoise Coulombe, Jean-François Lapointe. LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1K1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7143 rue Bourdau, une division de l'Imprimerie Québec Inc., 612 ouest rue Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe - enregistrement numéro 0859. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, (514) 844-3361. Abonnements : (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS - 003708) is published daily by L'imprimerie Populaire, Limited, 211 rue du Saint-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1K1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.